



DE DIETRICH & C^{IE}

MAISON FONDÉE EN 1684

NIEDERBRONN-LES-BAINS

(Bas-Rhin)



APPAREILS DE CHAUFFAGE

1953



ULTIMHEAT®

VIRTUAL MUSEUM



DE DIETRICH & C^{IE}

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE UN MILLIARD DE FRANCS

MAISON FONDÉE EN 1684

SIÈGE SOCIAL à **NIEDERBRONN-LES-BAINS** (Bas-Rhin)

R. C. Strasbourg Vol. B 359

Télégramme:

Dietricentral Niederbronn

Téléphone N° 3 et 5

BUREAUX à PARIS

39 bis, Rue de Châteaudun (9^e)

Téléphone:

TRInité 51-45 et 51-46

Télégramme:

Dietrifonderies Paris

USINES à

NIEDERBRONN (Bas-Rhin)

MERTZWILLER (Bas-Rhin)

REICHSHOFFEN (Bas-Rhin)

ZINSWILLER (Bas-Rhin)



APPAREILS DE CHAUFFAGE



ULTIMHEAT®
VIRTUAL MUSEUM

HISTORIQUE



Il faut remonter à la fin du XVII^e siècle pour trouver l'origine de la Maison DE DIETRICH & C^{IE}, l'une des plus anciennes usines métallurgiques de France. C'est en l'année 1684 que Jean Dietrich, fils de Dominique Dietrich, ammeister de Strasbourg, qui apposa son seing au bas de l'acte par lequel Strasbourg se donna à la France, devient Maître de Forges dans une des vallées des Basses-Vosges, à JAEGERTHAL.

Peu à peu, notamment sous l'influence du Baron Jean de Dietrich et de ses descendants, cette industrie se développe et la Maison DE DIETRICH étend son activité.

Elle acquiert d'abord l'usine de ZINSWILLER, puis crée un laminoir pour la fabrication des tôles de fer, le premier qui ait existé en France. C'est ensuite la création des FORGES DE REICHSHOFFEN, de l'usine de NIEDERBRONN, et enfin l'adjonction au groupe DE DIETRICH des Forges et Acieries de MOUTERHOUSE et de la Fonderie de MERTZWILLER.

Au cours des années, les fabrications de ces diverses usines se sont modifiées, développées, modernisées. Depuis fort longtemps cependant plusieurs usines étaient spécialisées dans la fabrication des appareils de chauffage en fonte et la Maison DE DIETRICH & C^{IE}, forte de son expérience de deux siècles et demi, fabrique aujourd'hui dans deux de ses usines du matériel de chauffage conçu d'après les dernières données scientifiques.

Les installations, durement éprouvées par la guerre, ont été reconstruites selon les techniques les plus modernes et la Maison DE DIETRICH & C^{IE} est heureuse de pouvoir à nouveau mettre à la disposition de sa clientèle une gamme sélectionnée d'appareils de chauffage et de cuisine.



HISTORIQUE

The following text is extremely faint and illegible. It appears to be a historical account or a list of events, but the specific details cannot be discerned from the image. The text is arranged in several paragraphs, with some lines appearing to be part of a list or a structured document.

DE DIETRICH & C^E - NIEDERBRONN

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LES PRODUITS DES FONDERIES

Chapitre I - Généralités

- 1 - La remise de toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation des présentes conditions générales de vente, sauf le cas de stipulations contraires précises incluses dans le texte des acceptations de commande.
- 2 - Il est expressément stipulé que toutes les clauses imprimées en marge ou dans le corps des lettres ou des feuilles de commandes de l'acheteur et contraires aux présentes conditions générales de vente, ne peuvent nous être opposées, à moins qu'elles n'aient fait l'objet d'un accord écrit préalable particulier au contrat considéré.
3. Les prix, spécifications, dimensions et renseignements portés sur les tarifs, catalogues et notices ne sont qu'indicatifs et ne nous engagent pas.
4. - L'acheteur est engagé vis-à-vis de nous dès qu'il nous a adressé une commande soit directement, soit par l'entremise d'un de nos agents. **Les commandes ne nous engagent qu'après avoir fait l'objet d'une confirmation expresse de notre part.** Aucune commande ne pourra être annulée par l'acheteur sans que nous soyons préalablement tombés d'accord avec lui sur le montant de l'indemnité compensatrice.

Chapitre II - Livraisons

- 5 - La fourniture est toujours considérée comme prise et agréée par l'acheteur dans nos usines et payable comme telle; en conséquence, quelles que soient l'origine et la destination du matériel et les conditions de la vente, la livraison est réputée effectuée dans nos usines ou magasins où s'opère le transfert de propriété, et les risques relatifs à la chose vendue passent à la charge de l'acheteur:
 - dès l'expédition si le matériel est à expédier sans préavis;
 - dès l'avis de mise à disposition, à défaut d'expédition prévue ou réalisable, et s'il n'y a pas de réception en usine;
huit jours après l'avis de mise à disposition pour réception en usine, si celle-ci a été prévue à la commande et que ledit avis est demeuré sans suite;
 - dès l'acceptation prononcée par l'agent réceptionnaire, s'il y a réception.
6. - **Le principe du transfert de propriété dans nos usines ou magasins ne saurait subir de dérogation** par le fait d'indications telles que: remise franco en gare et sur l'embranchement particulier «à quai», «à domicile», opérations sur lesquelles nous n'entendons agir que pour le compte et au nom de l'acheteur, sans déplacement de responsabilité.

- 7 - Aucune réclamation visant la composition du matériel livré, quantités et poids, ou sa non-conformité avec le bordereau d'expédition ne sera admise si elle nous parvient plus de 8 jours suivant la réception de la marchandise par le destinataire.
- 8 - **Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable.** Les pièces devront alors être rendues franco de port. L'avoir ne sera établi, lorsqu'il y aura lieu, qu'après réception et vérification de l'envoi, en cas de faute de notre part, reconnue par nous. Cet avoir comprendra les frais de retour de la marchandise défectueuse, ceux-ci étant limités au coût du transport par fer, du parcours de l'usine au lieu de destination prévu à la commande.

Chapitre III - Prix

- 9 - Les propositions pour fournitures disponibles s'entendent sauf vente entretemps s'il n'y est pas prévu de délai d'option.
- 10 - **Toute livraison est facturée au prix en vigueur le jour de l'expédition.**
- 11 - Les marchandises sont livrées aux revendeurs (grossistes, détaillants, installateurs) à la condition expresse qu'elles ne seront revendues aux usagers qu'aux prix de notre tarif ou, en tout état de cause, aux prix légalement autorisés.

Chapitre IV - Délais

- 12 - **Les délais de livraison ne sont donnés, en principe, qu'à titre indicatif.** Un retard quelconque dans la livraison ne peut donner lieu à indemnité ou dommages-intérêts que s'il en est ainsi stipulé expressément dans le texte de nos propositions ou de notre accord définitif.
- 13 - Nous sommes dégagés de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison et par conséquent, de toute pénalité ou dommages-intérêts pour retard:
 - 1) dans le cas où le retard proviendrait de cas de force majeure ou d'événements tels que lock out, grèves, épidémies, guerre, réquisition, manque de matières premières, combustibles, énergie ou main-d'œuvre, incendie, inondations, gel, interdiction ou retards de transports, toute autre cause amenant un chômage total ou partiel pour nous ou nos fournisseurs, modifications légales de l'horaire du travail, accidents d'outillage, ou enfin, tous autres faits indépendants de notre volonté.;
 - 2) dans le cas où les conventions de paiement intervenues n'auraient pas été observées par l'acheteur.

Chapitre V - Conditions de Paiement

- 14 - **Sauf stipulations contraires prévues par nous, toutes nos fournitures sont payables à 30 jours fin de mois** de la date d'expédition, ou à défaut, de mise à disposition, net, sans escompte, et sur référence commerciale d'usage.
- 15 - Nous pourrions prévoir au contrat un versement à la commande, en cours d'exécution de celle-ci, ou à la livraison lorsque nous le jugeons opportun, notamment à l'occasion d'une première fourniture ou pour le cas de circonstances exceptionnelles.

16. - Aucune modification à ces conditions générales de paiement ne nous est opposable si elle n'a pas été acceptée par nous par écrit à la conclusion du contrat.
17. - **Les factures sont payables à Niederbronn**, net et sans escomptes. En cas de paiement par traite, l'acheteur devra accepter celui-ci dans les délais prévus et indiquer une domiciliation bancaire; les frais afférents seront à la charge de l'acheteur. Nos traites et d'une manière générale les différents modes de règlement acceptés par nous n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.
18. - En cas de retard de paiement aux époques fixées, les sommes porteront de plein droit intérêt sur la base du taux des avances de la Banque de France majoré de 1 % sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.
19. - En cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société de son fonds de commerce ou de son matériel par l'acheteur, comme aussi dans le cas où l'un des paiements ou l'acceptation d'une traite ne sont pas effectués à la date convenue, les sommes dues (comprenant notamment tous les frais engagés dans la fabrication) deviennent immédiatement exigibles quelles que soient les conditions convenues antérieurement.
20. - En cas de non-paiement de l'un des termes par l'acheteur, nous pourrions surseoir à toute fabrication et à toute livraison sans qu'aucune indemnité puisse nous être réclamée de ce fait et tout compte versé par l'acheteur restera notre propriété jusqu'à fixation du montant des dommages-intérêts, lesquels comprendront notamment tous les frais engagés dans la fabrication.
21. - Aucune réclamation sur la qualité d'une fourniture n'est suspensive du paiement de celle-ci si la preuve de sa défectuosité ne nous a pas été apportée et admise par nous avant l'échéance. Une suspension de paiement n'est acceptable que sur la valeur de facturation des seules pièces incriminées.

Chapitre VI

Transport - Emballage - Responsabilité des Transporteurs

22. - Lorsque nous assumons des opérations de chargement sur wagons, de calage, de transport, d'octroi, d'assurances, d'exportation, de manutention et d'amener à pied d'œuvre, nous n'agissons que comme mandataires de l'acheteur même dans le cas de prix établis «franco gare destinataire», «embranchement particulier», «à quai», «à domicile» ou selon toute autre formule.
23. - **Quel que soit le mode de facturation et de transport, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, à qui il appartient de les vérifier à l'arrivée, et le cas échéant, d'engager des recours vis-à-vis du transporteur.**

Chapitre VII - Garantie et Retours

24. - **Notre garantie est strictement limitée au remplacement pur et simple et dans un délai normal des pièces reconnues par nous défectueuses par de nouvelles pièces**, sans que nous ayons à supporter d'autres frais quels qu'ils soient, pour dommages ou pertes causés directement ou indirectement à l'acheteur, notamment pour usinage, montage, emploi, transport, octroi, etc.



25. - Toute réclamation pour être admise, doit être formulée dans les 30 jours suivant la réception pour défaut ou vice apparent des marchandises, et dans les six mois, pour défaut ou vice non apparent.
26. - Les pièces reconnues défectueuses de notre fait lors du rendu donnent lieu à un avoir et restent notre propriété. Le remplacement est facturable, sauf variation du poids, aux conditions de la facture initiale si le rebut a été reconnu dans le délai de garantie. Le remplacement ne s'entend que pour des exigences répondant à des conditions normales d'exécution.
27. - La réparation, le remplacement, ou la modification des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu, en aucun cas, à indemnité pour frais divers (main-d'œuvre, etc. .) retard de livraison, accidents ou préjudice quelconque.
28. - Dans le cas de pièces reconnues par nous défectueuses, à notre charge (réserve étant faite de ce qui serait imputable à une mauvaise conception de conformation à nous imposer) mais réparables, si l'acheteur se charge de la réparation, celle-ci ne peut être exécutée à nos frais qu'après accord préalable entre l'acheteur et nous sur le montant de la dépense à engager.
29. - Nous déclinons toute responsabilité pour les accidents qui surviendraient, du fait de notre fourniture, au personnel ou au matériel de l'acheteur, de même que pour tout changement de la qualité du métal survenu à la suite de réchauffage, traitement thermique, etc. opéré par l'acheteur.
30. - **Tout retour de marchandises doit faire l'objet d'un accord préalable.** Ces retours sont à faire au lieu indiqué par nous ou à défaut de précisions de notre part à notre adresse à la gare d'expédition. La non-observation de cette règle entraînerait des pertes de temps et occasionnerait des frais que nous devrions porter au débit du client.

Toutes les pièces retournées (sauf celles avariées), après accord préalable, doivent nous être rendues en parfait état de revente et nous nous réservons de débiter le client des frais de remise en état éventuels ou de refuser les pièces qui ne pourraient plus être utilisées.

Aucun paiement ne peut être suspendu tant que le retour n'a pas été accepté par nous et justifié par un avoir régulier.

Chapitre VIII - Contestation

- 31 - **Toute contestation qui n'aura pu être réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux de notre siège social.**

Chapitre IX - Conditions Particulières

32. - En cas de non-concordance absolue entre les conditions générales ci-dessus et les conditions particulières de notre offre, **il est expressément stipulé que les clauses des conditions particulières l'emportent sur celles des conditions générales.**

CONDITIONS GÉNÉRALES SPÉCIALES



Chauffage Domestique

Emballage.

Nous prenons à notre charge l'emballage normal des appareils de chauffage et cuisinières qu'il est d'usage d'emballer.

Cependant, toutes les fois qu'un emballage spécial nous sera demandé (emballage maritime par exemple) ou qu'il y aura lieu d'emballer des pièces de rechange, les frais afférant à ces opérations seront facturés au plus juste prix de revient.

Ni les emballages normaux des appareils de chauffage ou des cuisinières, ni les emballages spéciaux ne sont repris.

Pièces de Rechange.

Toutes les pièces de rechange et de remplacement sont expédiées conformément au type de l'appareil en construction au moment de la demande des dites pièces.

Garantie.

- a) Les légers fendillements qui peuvent apparaître (même dès la mise en service) sur une pièce émaillée, et qui sont visibles en particulier sur les émaux de teinte claire, ne peuvent en aucun cas être considérés comme défaut de fabrication. Ces craquelures sont le résultat de la différence des coefficients de dilatation qui existe entre la fonte ou la tôle et l'émail mais ne nuisent en rien à l'adhérence de ce dernier.
- b) Tous nos types d'appareils estampillés NF-UACD ou non, étant expérimentés avant leur mise en vente, et leur bon fonctionnement reconnu par l'expérience, nous ne reprenons aucun appareil.

Nous ne garantissons le bon fonctionnement de nos appareils que dans les conditions de pose et de conduite prescrites dans nos instructions propres à chaque appareil et pour le combustible préconisé dans ces instructions.

En cas de contestation entre l'usager et le revendeur, nous sommes tout disposés à conseiller les deux parties en vue d'aplanir leur différend, mais notre intervention ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'une responsabilité quelconque de notre part.

MISE EN PLACE DE L'APPAREIL

La manière dont l'appareil est relié à la cheminée a également une grande influence sur le tirage et il importe de prendre les précautions suivantes :

a) L'appareil doit se trouver aussi près que possible du conduit de fumée.

On a souvent tendance à monter les poêles avec de longs tuyaux dans l'espoir que ceux-ci joueront le rôle de récupérateurs de la chaleur sensible des fumées. Les poêles estampillés jouent eux-mêmes ce rôle de récupérateur et la faible chaleur que conservent leurs fumées est indispensable au tirage.

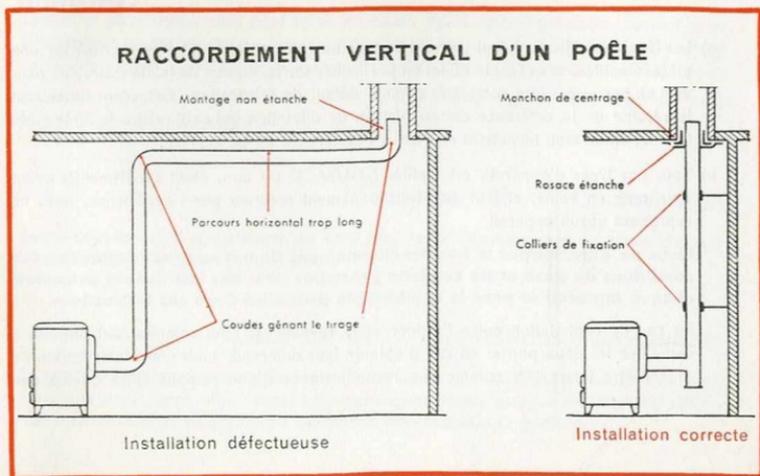
Il est bon de suivre la règle suivante : ne pas dépasser une distance horizontale supérieure à la moitié de la hauteur totale de la cheminée diminuée de 3 mètres ; en outre, ménager sur le parcours horizontal la pente ascendante de 5 cm par mètre vers le conduit et éviter les parcours sinueux et les coudes d'équerre.

b) L'appareil et les tuyaux doivent être suffisamment isolés.

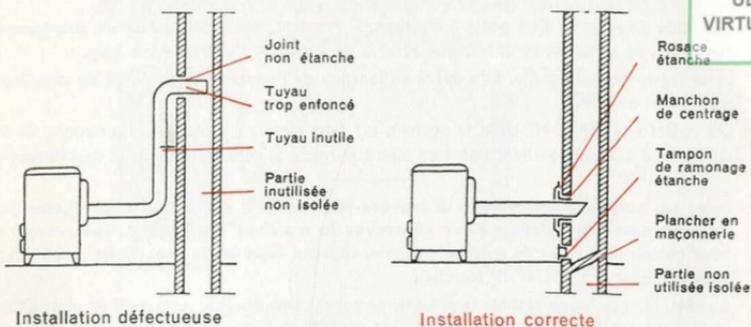
L'appareil et les tuyaux de raccordement au conduit de fumée doivent être placés à une distance suffisante des boiseries ou des objets susceptibles d'être détériorés par la chaleur. Si le plancher est constitué de matériaux combustibles, il convient de le protéger convenablement (tôle par exemple).

c) Le tuyau de raccordement doit être fixé solidement et être étanche.

A cet effet, fixer les tuyaux aux murs ou au plafond par des colliers. N'employer que des tuyaux en bon état d'un diamètre au moins égal à celui de la buse de l'appareil. Emboîter bien à fond les tuyaux, le gros bout tourné du côté le plus haut. Pour que le raccordement soit bien jointif, on peut, par exemple, munir le percement fait dans le conduit de fumée d'un manchon de centrage ayant le diamètre extérieur du tuyau et monter autour de celui-ci une rosace étanche.



RACCORDEMENT HORIZONTAL D'UN POÊLE



d) Le raccordement ne doit pas être la cause d'une difficulté de tirage.

En cas de branchement horizontal ou incliné dans un conduit vertical ou dans le tablier d'une cheminée, employer pour le raccordement un tuyau coupé en sifflet dont l'ouverture est tournée vers le bas (pour éviter que les chutes de suie viennent le boucher) et munir le tuyau d'une collerette fixe pour éviter, par un enfoncement malencontreux, le tuyau ne bute contre la paroi arrière du conduit.

Ne jamais brancher un appareil dans une cheminée comportant un récupérateur (cheminée avec appareil Fondet ou similaire) ou dans un poêle de construction (poêle en faïence de salle à manger). Il est, dans ce cas, indispensable de modifier entièrement l'intérieur de ces dispositifs.

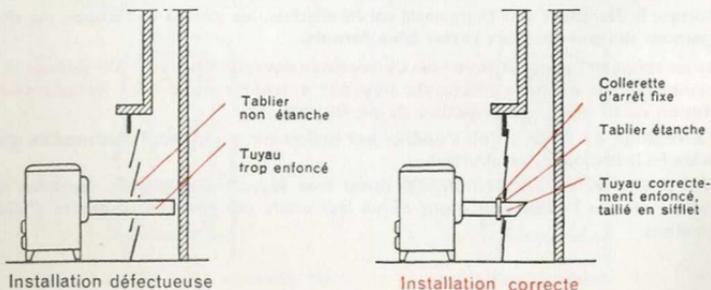
Les recommandations qui viennent d'être indiquées sont illustrées dans les figures concernant respectivement :

à la page précédente, le raccordement vertical d'un poêle,

ci-dessus, le raccordement horizontal d'un poêle,

— ci-dessous, l'installation d'un poêle dit type «cheminée».

INSTALLATION D'UN POÊLE TYPE "CHEMINÉE"





CHARGEMENT

À la mise en marche d'un poêle à charbon, il convient, avant d'effectuer un chargement important, de laisser se constituer une réserve de braise de l'ordre de 1 à 3 kg.

Le chargement doit ensuite, être opéré en fonction de l'allure et de la durée du chauffage qu'on veut obtenir.

Les poêles estampillés NF-UFACD portent, sur leur plaque signalétique, l'indication de la durée maximum de fonctionnement en allure normale et sans rechargement de l'appareil.

Dans les poêles à combustion à travers la masse, il est préférable d'effectuer des chargements partiels pour conserver le meilleur rendement (par exemple, pour obtenir 10 heures de marche normale, charger deux fois la quantité de combustible correspondant à 5 heures de marche).

En effet, lorsque le combustible se présente en couche trop épaisse, surtout s'il est mal calibré ou trop gras, il peut y avoir immédiatement après le chargement une distillation, avec production de gaz incomplètement brûlés.

Toutefois, avec le coke qui, à volume égal, a une puissance calorifique plus faible que le charbon, il est nécessaire de charger complètement l'appareil dès que l'on veut obtenir une durée de marche de plus de 5 heures sans rechargement. D'ailleurs, il est préférable d'utiliser le coke dans les appareils relativement grands (à partir de 0,9 m² de surface de chauffe).

Si les chargements partiels conduisent à un bon fonctionnement, il ne faut cependant pas qu'ils soient trop faibles, car l'allure de combustion s'en trouverait ralentie.

Dans les poêles à combustion en couche mince, il est toujours indiqué de charger complètement l'appareil après constitution de la réserve de braise.

En effet, dans ces types d'appareils, l'alimentation du foyer s'opère par gravité sans que les gaz de combustion traversent la réserve de combustible.

Les figures ci-contre représentent la manière correcte d'effectuer un chargement.

CONDUITE

Lorsque le décaissage et le chargement ont été effectués, **les portes et tampon de chargement doivent toujours rester bien fermés.**

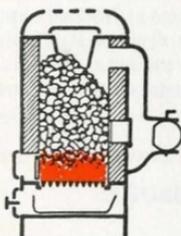
Si on laisse la porte du foyer ou du cendrier ouverte, on risque de donner à la combustion une allure anormale pouvant entraîner de graves détériorations (fusion de la grille, déformation de portes, etc...).

Le réglage de l'allure doit s'opérer par action sur le dispositif d'admission d'air, selon les indications du constructeur.

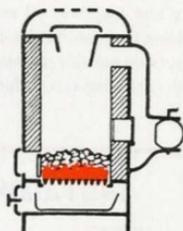
Les poêles estampillés NF-UFACD étant très étanches, sont très sensibles aux variations de l'admission d'air, ce qui leur assure une gamme très étendue d'allures possibles.

CHARGEMENT D'UN POÊLE A COMBUSTION A TRAVERS LA MASSE, SYSTEME IRLANDAIS

Chargements défectueux

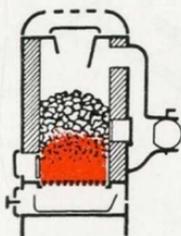


Trop important :
distillation



Trop faible :
tirage réduit, rendement faible

Chargement correct

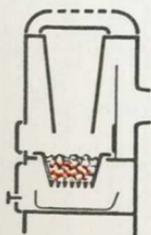


Bon rendement

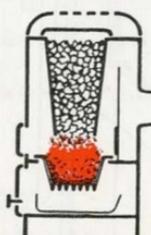
CHARGEMENT D'UN POÊLE A COMBUSTION EN COUCHE MINCE, SYSTEME AMÉRICAIN

Chargement défectueux

Chargement correct



Trop faible : mauvais tirage, rendement bas



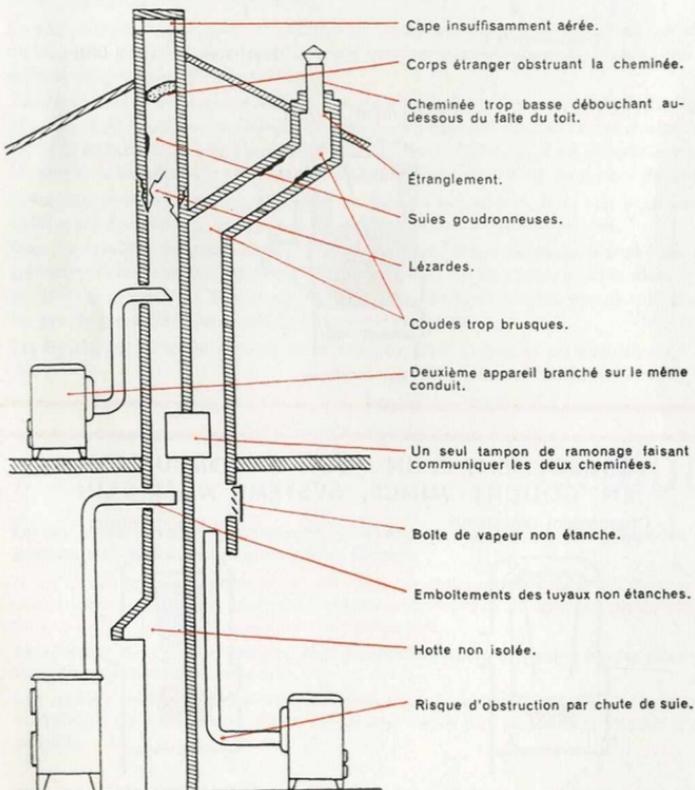
Bon rendement

ROLE DE LA CHEMINÉE

Ce rôle est primordial.

La qualité d'une cheminée est caractérisée par sa dépression en fonctionnement, communément appelée « tirage ». Toutes les causes qui tendent à diminuer le tirage doivent être, dans la mesure du possible, éliminées, car si celui-ci devient trop faible, il peut se produire dans l'appareil des refoulements de fumée qui peuvent être l'origine d'accidents graves (asphyxie).

INSTALLATION DÉFECTUEUSE



Pour avoir un tirage satisfaisant :

a) **Une cheminée doit pouvoir rester chaude.**

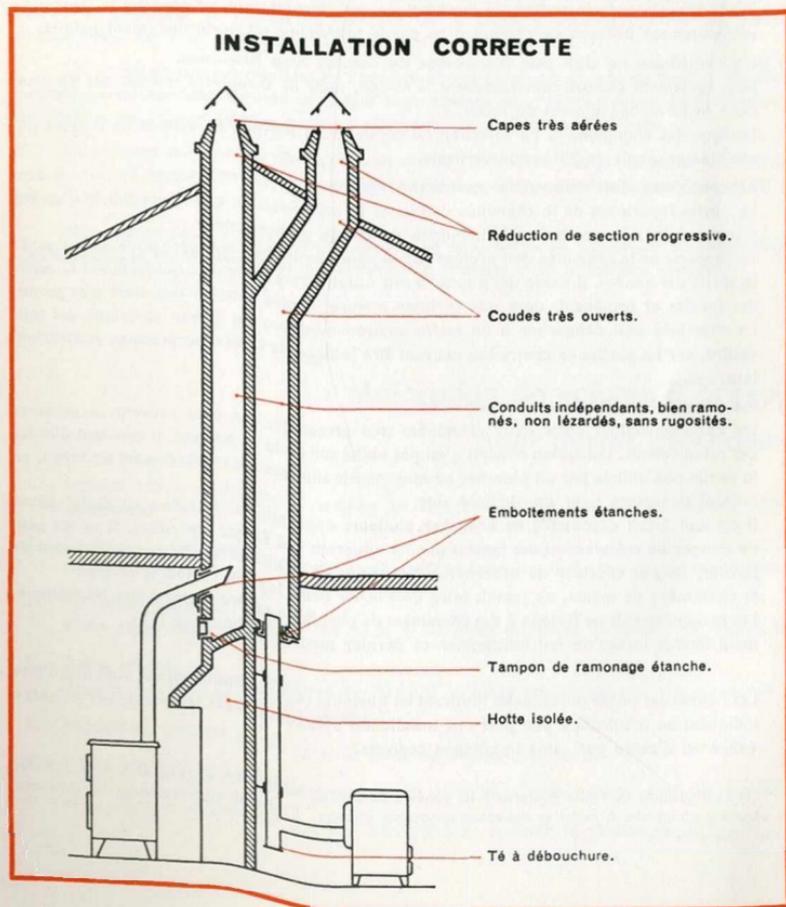
Un refroidissement de la cheminée diminue son tirage, cause des perturbations de marche de l'appareil et provoque des condensations nuisibles.

Les cheminées doivent donc être construites en matériaux peu conducteurs de la chaleur.

b) **Une cheminée doit être bien étanche.**

Toute entrée d'air dans le conduit coupe le tirage et peut entraîner des refoulements.

Il est donc nécessaire de vérifier que la maçonnerie du conduit ne comporte pas de lézards qui, non seulement compromettent le tirage, mais peuvent donner lieu à des infiltrations dangereuses dans les pièces traversées par le conduit.





Cette vérification doit être effectuée chaque année par un ouvrier qualifié de la profession, en même temps que le ramonage. Les infiltrations sont facilement décelées en faisant brûler de la paille humide dans l'appareil et en bouchant l'orifice supérieur de la cheminée. La fermeture des tampons de ramonage que peut comporter la cheminée doit être étanche. De même, ainsi qu'il sera précisé au chapitre suivant, le raccordement du tuyau branchant l'appareil sur le conduit doit être étanche.

- c) **Une cheminée ne doit pas être obstruée.**
Il est indispensable de faire procéder, avant chaque hiver, à un ramonage du conduit, afin d'éliminer les suies et, éventuellement, les corps étrangers.
- d) **Une cheminée doit avoir une section constante.**
Toute réduction de la section de la cheminée, ou étranglement, compromet le tirage. Le rétrécissement brusque du conduit à sa partie supérieure est particulièrement néfaste.
- e) **Une cheminée ne doit pas comporter de coudes trop brusques.**
Non seulement ceux-ci compromettent le tirage, mais ils constituent souvent des amorces pour la formation d'amas de suies.
Lorsque des changements de direction du conduit sont inévitables, ceux-ci ne doivent pas excéder un angle de 30° sur la verticale.
- f) **Une cheminée doit déboucher convenablement.**
La partie supérieure de la cheminée doit avoir la même section que le conduit, ou, en cas d'impossibilité, comporter une diminution de section **progressive**.
Le chapeau de la cheminée doit protéger de la pluie, mais être assez aéré pour ne pas gêner la sortie des fumées. Il existe des dispositifs dits « aspirateurs statiques » qui facilitent la sortie des fumées et protègent, dans une certaine mesure, contre l'action des vents plongeants. La cheminée doit déboucher à un mètre environ au-dessus du niveau supérieur des toits voisins, car les parties en contre-bas peuvent être le siège de légères surpressions contrariant le tirage.
- g) **Une cheminée doit être indépendante.**
Les communications entre deux cheminées sont proscrites, car elles peuvent occasionner des refoulements. Lorsqu'un conduit n'est pas utilisé sur toute sa hauteur, il convient d'isoler la partie non utilisée par un plancher en maçonnerie situé sous le raccordement du tuyau, en laissant une place pour une boîte à suie.
Il est tout à fait déconseillé de brancher plusieurs appareils sur le même conduit à cause du danger de refoulement des fumées par les appareils des étages supérieurs. Si on ne peut l'éviter, ne pas effectuer de branchement à moins de 5 mètres au-dessous du sommet de la cheminée; de même, ne jamais faire déboucher deux tuyaux au même niveau.
Les raccordements de fortune à des cheminées de chauffage central doivent être hermétiquement fermés lorsqu'on fait fonctionner ce dernier mode de chauffage (1).

Les figures des pages précédentes illustrent les quelques recommandations qui viennent d'être indiquées en montrant d'une part une installation défectueuse avec les principaux défauts à éviter et, d'autre part, une installation correcte.

(1) Le règlement de Police concernant les conduits de fumées, notamment à Paris et à Lyon, confère un caractère obligatoire à certaines des recommandations ci-dessus. Il interdit rigoureusement les cheminées tubées (tôle enduite).

TRÈS IMPORTANT



LA DÉTERMINATION DU VOLUME D'UNE PIÈCE A CHAUFFER

Lorsque les usagers viennent faire l'achat d'un appareil de chauffage, la plupart se contentent d'indiquer le volume géométrique de la pièce à chauffer, obtenu par simple multiplication des trois dimensions, longueur, largeur, hauteur.

Les pertes de chaleur résultant de l'exposition plus ou moins grande du local à chauffer, peuvent varier considérablement et il faut tenir compte pour la majoration de la puissance de chauffe, de chaque élément pouvant augmenter la déperdition de chaleur.

La manière de procéder la plus simple consiste à traduire toutes les pertes de chaleur une à une, en majoration du volume d'air et à les ajouter au volume géométrique de la pièce à chauffer.

Nous avons résumé les différentes causes de déperdition de chaleur et les majorations correspondantes du volume d'air pratiquement à chauffer dans le tableau ci-après.

Majoration de volume à prévoir pour pertes de chaleur

- 1 - Surface vitrée : majorer le volume de 4 mètres cubes par m^2 de surface vitrée extérieure;
- 2 - Epaisseur insuffisante des parois: majorer le volume de 15 % si l'épaisseur des parois est inférieure à 25 cm;
- 3 - Planchers, plafonds: majorer de 15 % si la pièce est située au-dessus ou au-dessous d'une pièce non chauffée;
- 4 - Pièces d'angle, etc : majorer de 30 % si la pièce est d'angle sur rue ou si elle a deux parois donnant sur l'extérieur;
- 5 - Exposition: majorer de 10 % si la pièce est exposée au nord;
- 6 - Pièces contiguës non chauffées: majorer de 10 % si la pièce voisine n'est pas chauffée;
- 7 - Si la pièce n'est chauffée que par intermittence, majorer le volume de 30 %.

- 8. - Pièces mansardées avec grenier au-dessus majorer de 20 % ;
- 9. - Pièces situées au-dessus ou à côté de passages balayés par l'air froid : majorer de 20 % ;
- 10. - Pièces soumises à un passage fréquent (comme magasins, bureaux) ainsi que celles ayant une sortie directe à l'extérieur (sans double-porte) : majorer de 50 % ;

Lorsqu'un poêle est appelé à chauffer plusieurs pièces communicantes, il y aura lieu de calculer séparément le volume fictif pour chacune des pièces et de majorer la somme des volumes ainsi trouvée de 15 % avant de chercher la puissance correspondante dans le catalogue.

Le volume total ainsi majoré correspond aux puissances de chauffe en m^3 indiquées au catalogue. Ce chiffre est valable pour des constructions bien exécutées et ayant un degré d'humidité normal, comme cela se présente un an après la terminaison de la construction d'un immeuble.

L'observation de ces conseils évitera bien des mécomptes à vos clients et vous épargnera maintes réclamations injustifiées mettant en cause votre bonne foi et les indications fournies par le constructeur.

Nous vous recommandons de veiller tout particulièrement à éviter les sous-estimations du volume à chauffer pour tous les appareils à feu continu.

PLANCHES

POÊLES A FEU

C O N T I N U

CUISINIÈRES



DE DIETRICH & C^{IE}



PLANCHES
TOURNAI
CONSTITUÉ
OISENIÈRES

[Faint, illegible text from the reverse side of the page, appearing as bleed-through.]



DE DIETRICH & C^{ie}

SIRE

CALORIFÈRE AMÉRICAIN - N° 751

POÈLE A DOUBLE ENVELOPPE ET FEU CONTINU.

Ce calorifère est du type américain classique, à trémie de chargement. Construction perfectionnée à très haut rendement avec coffre **récupérateur à ailettes**. Exécution émaillée. Ferrements chromés. Combustion en couche mince. Réglage précis par levier. Décendrage par grille rotative. Décrassage par grille à coulisse. Tiroir cendrier



CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe	m ²	1,20
Puissance calorif. nominale	cal/h	4.800
Puissance de chauffe moyenne	m ²	180
Hauteur totale.	m	0,870
Largeur au corps	m	0,450
Profondeur au corps.	m	0,400
Diamètre de la buse.	m	0,111
Distance du sol à la partie supérieure de la buse	m	0,480
Poids d'expédition environ	kg	165

La puissance de chauffe est indiquée pour un chauffage continu.

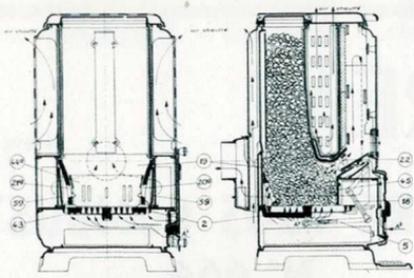
Elle est donnée en m² pour un écart de température de 25° (- 5° à l'extérieur + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

Le matelas d'air circulant entre le corps du poêle et l'enveloppe extérieure protège efficacement l'émail et améliore le rendement du poêle.

Pour tous combustibles maigres de calibre compris entre la braisette et la noix, ainsi que le coke 20/40

Estampillé NF - UFACD
Procès-verbal N° 3659

DE DIETRICH & C^{IE}



COMBUSTIBLES UTILISABLES

Nature	Calibres
Flambants Lorrains et Sarrois, secs et gras	15 35 - 35 50
Charbons 1,2 gras et 1,4 gras.	} 20,30
Charbons maigres ..	
Anthracites	15 35 - 20 30
Cokes.	20 40
Grésillon de coke	10 20
Lignites	15 35
Boulets et Briquettes	Toutes marques et grosseurs
Bois . . .	Jusqu'à 30 cm de long, cassé normalement et placé horizontalement dans la trémie ou en morceaux, type gazogène
Tourbe	En morceaux, compris entre 20 et 40 m m

Il est recommandé de ne pas employer de calibres de combustibles inférieurs ou supérieurs à ceux mentionnés ci-dessus.

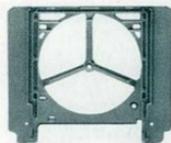
COMBUSTIBLE: Utiliser un des combustibles indiqués dans le tableau ci-dessus, sans toutefois les mélanger.

Désignation du combustible	Position du Registre d'admission d'air secondaire (Sur la porte de foyer-cendrier)
Charbons flambants secs et gras	Bouton sur repère 6 (lettres I)
Lignites	} Bouton sur repère 3 (lettre E)
Bois	
Charbons maigres	} Fermé entièrement
Anthracites	
Cokes	
Grésillon de coke	

NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE



664-1



664-2



664-63



664-34



664-62



664-80



780-80



664-56



664-42 G



664-42 D



664-3



664-43



664-4



664-10



664-41



664-40



664-6

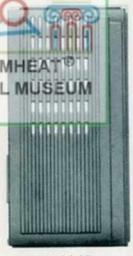


664-Z-92



664-7

N°	DÉSIGNATION	N°	DÉSIGNATION
664-1	Socle	664-42 D	Porte de nettoyage droite
664-2	Support de grille	664-42 G	Porte de nettoyage gauche
664-3	Plaque de côté intérieure gauche	664-43	Grille rotative
664-4	Plaque de côté intérieure droite	664-56	Plaquette de fixation des briques
664-6	Plaque de trémie, côté trémie	664-62	Brique côté trémie, inférieure
664-7	Plaque de trémie, côté foyer	664-63	Brique côté trémie, supérieure
664-10	Partie intérieure de la boîte à fumée	664-64	Brique côté façade
664-34	Double de la porte de foyer-cendrier	664-80	Tige de décrochage
664-40	Boîte à fumée	664-Z-92	Cendrier
664-41	Buse	780-80	Piton



664-11



664-35



664-31



664-29



664-28 A



664-28



664-59



664-21 A



664-14 A



664-17 A



664-12



664-15 A



664-58



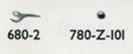
664-Z-90



664-33



664-32



680-2



780-Z-101



664-30



664-19



664-44 A



664-13 A



664-27



664-52



664-16



664-22



664-20 A



664-50



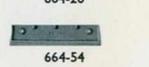
664-46



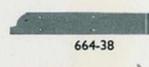
664-48



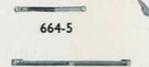
664-26



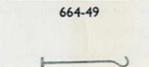
664-54



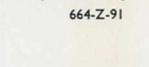
664-38



664-5



664-49



664-Z-91



664-9



664-57



664-51



664-47



664-23



664-36



664-18



780-86



MI-6



664-25



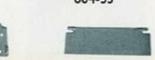
780-87



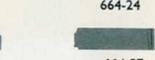
664-8



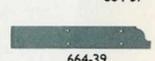
664-53



664-24



664-37



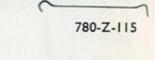
664-39



664-45



664-55



780-Z-115

N°	DÉSIGNATION
664-11	Plaque de côté gauche
664-12	Plaque de protection
664-13 A	Plaque de côté droit
664-14 A	Plaque de recouvrement
664-15 A	Registre de réglage (réglage allure)
664-16	Lever de réglage
664-17 A	Plaque indicatrice
664-19	Plaque de protection arrière
664-20 A	Plaque de creusel, droite
664-21 A	Plaque de creusel, gauche
664-22	Bout de trémie
664-27	Façade
664-28	Encadrement de micas, intérieur
664-28 A	Encadrement de micas, extérieur
664-29	Porte à micas
664-30	Gond pour porte de foyer-cendrier
664-31	Porte de foyer-cendrier
664-32	Registre de réglage, air secondaire
664-33	Bouton de manœuvre
664-35	Encadrement de la porte de foyer-cendrier
664-44 A	Grille verticale
664-52	Bavette
664-59	Registre de réglage (réglage svl. combustible)
664-Z-90	Plaque de protection gauche et droite
680-2	Poignée de réglage
780-Z-101	Poignée de fermeture
	Boule

N°	DÉSIGNATION
664-5	Bielle de connexion
664-8	Plaque arrière
664-9	Couvercle du canal de balayage
664-18	Lever de commande
664-23	Plaque de foyer horizontale
664-24	Clapet de réglage, air secondaire
664-25	Charnière
664-26	Cage d'admission d'air secondaire
664-36	Plaque horizontale de carneau gauche
664-37	Plaque horizontale de carneau droite
664-38	Plaque verticale de carneau gauche
664-39	Plaque verticale de carneau droite
664-45	Plaque de foyer
664-46	Plaque de dessus
664-47	Gond pour porte de chargement
664-48	Porte de chargement
664-49	Gond pour couvercle
664-50	Couvercle
664-51	Poignée du couvercle
664-53	Plaque arrière émaillée
664-54	Plaque de protection des orifices
664-55	Equerre d'étanchéité
664-57	Plaque de protection façade
664-Z-91	Roclette de nettoyage
MI-6	Poignée de la plaque de foyer
780-86	Loquet de fermeture
780-87	Clef de manœuvre
780-Z-115	Tisonnier

GILBERT

CALORIFÈRE IRLANDAIS - N° 781

EXÉCUTION ÉMAILLÉE, FERREMENTS CHROMÉS, FEU CONTINU.

Calorifère en fonte de construction soignée avec portes ajustées. Garniture en briques réfractaires renforcée dans la zone du foyer. Combustion à travers la masse, tirage direct en chicane. Réglage précis par rosace de réglage. Décendrage par grille rotative. Tiroir cendrier. Dessus chauffé.

COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS:

Anthracite **15 30** 30 50
Houille maigre 30 50
Boulets anthraciteux ou bois

CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe	... m ²	1
Puissance calorif. nominale cal/h		4.000
Puissance de chauffe moyen	... m ³	140
Hauteur totalem	0,755
Largeur au corpsm	0,335
Profondeur au corpsm	0,255
Diamètre de la buse m	0,111
Distance du sol à la partie supérieure de la busem	0,470
Poids d'expédition environ	...kg	93

La puissance de chauffe en m³ est donnée pour un écart de température de 25° (- 5° à l'extérieur + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

Estampillé NF - UFACD
Procès-verbal N° 23987



DE DIETRICH & C^{IE}



780-4



780-11



781-1



881-4



780-10



780-12



781-2



781-7



781-8



780-23



780-24



780-8



783-13



643-9



DN-140



780-14



781-81



780-27



780-26



781-3



780-9



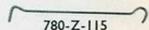
780-5



780-6



783-25



780-Z-115



783-81



680-2



780-Z-101



780-80



781-6



781-Z-80



780-A



790-B



780-C



780-E



780-D



780-87



780-F



780-G



780-H



780-J



780-K



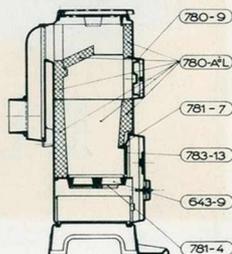
780-L



780-Z-110

NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE DU CALORIFÈRE IRLANDAIS N° 781

N°	Désignation	N°	Désignation
781 - 1	Seule	780 - 27	Boîte à fumée
781 - 3	Encadrement de mica	780 - 80	Piton
781 - 4	Support de grille	780 - 87	Clef de manœuvre
780 - 14	Buse	780 - Z - 101	Soude
781 - 6	Pièce d'articulation	780 - Z - 110	Cendrier
781 - 7	Encadrement de la plaque de foyer	780 - Z - 115	Tisonnier
781 - 8	Couvercle	780 - A	Brique réfractaire (droite)
781 - Z - 80	Tige de décharge	780 - B	Brique réfractaire (gauche)
DN - 140	Tampon (140 mm)	780 - C	Brique réfractaire
643 - 9	Grille rotative	780 - D	Brique réfractaire
680 - 2	Poignée de fermeture	780 - E	Brique réfractaire
780 - 4	Facède	780 - F	Brique réfractaire (droite)
780 - 5	Gend pour porte de foyer/cendrier	780 - G	Brique réfractaire (gauche)
780 - 6	Gend pour porte de chargement	780 - H	Brique réfractaire
781 - 2	Porte de foyer/cendrier	780 - J	Brique réfractaire (droite)
780 - 8	Porte de chargement	780 - K	Brique réfractaire (gauche)
780 - 10	Plaque de côté droit	780 - L	Brique réfractaire
780 - 11	Plaque de côté gauche	780 - 9	Double de la porte de chargement
780 - 12	Plaque arrière	781 - 81	Rosace de réglage
780 - 23	Encadrement de la plaque de dessus	783 - 13	Plaque de foyer
780 - 24	Plaque de dessus	783 - 25	Bevette
780 - 26	Partie intérieure de la boîte à fumée	783 - 81	Laquet de fermet. p. plaque de foyer



BERNARD

CALORIFÈRE IRLANDAIS - N° 784

EXÉCUTION ÉMAILLÉE, FERREMENTS CHROMÉS, FEU CONTINU.

Calorifère en fonte de construction soignée avec portes ajustées. Garniture en briques réfractaires renforcée dans la zone du foyer. Combustion à travers la masse, tirage renversé. Réglage précis par rosace de réglage sur porte de cendrier. Décendrage par grille rotative. Tiroir cendrier. Dessus chauffé.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS:

Anthracite **15 30** 30/50
Houille maigre 30/50
Boulets anthraciteux ou bois

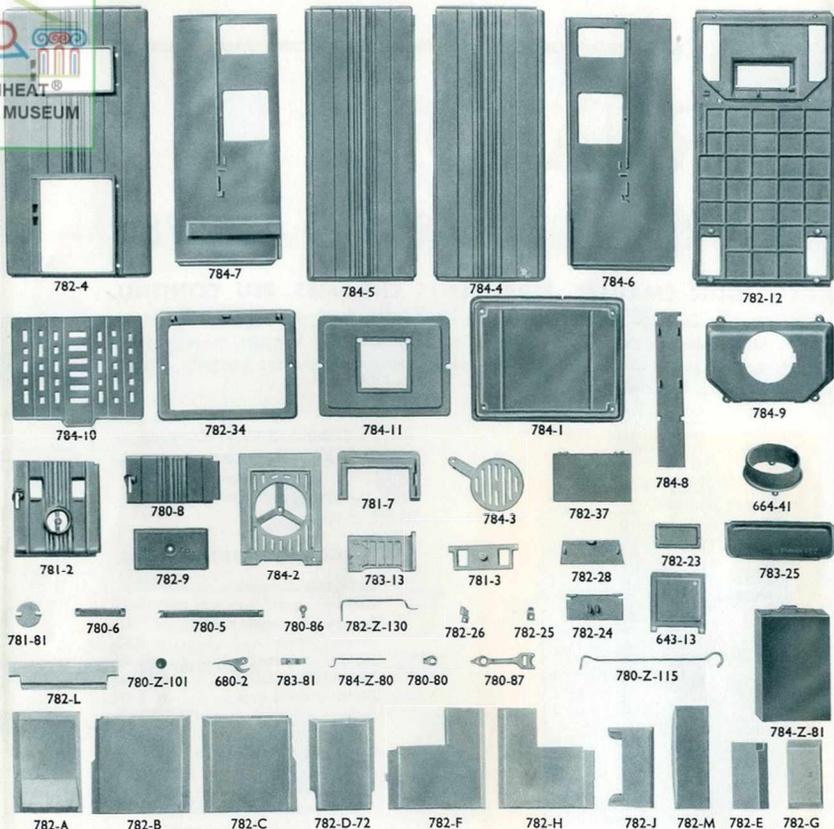
CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe ..	m ²	1,4
Puissance calorif. nominale cal/h		5.600
Puissance de chauffe moyen. .m ²		220
Hauteur totale... ..m		0,875
Largeur au corpsm		0,405
Profondeur au corps. .m		0,315
Diamètre de la buse.m		0,139
Distance du sol à la partie supérieure de la buse... ..m		0,795
Poids d'expédition environ ...kg		137

La puissance de chauffe en m² est donnée pour un écart de température de 25° (- 5° à l'extérieur + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

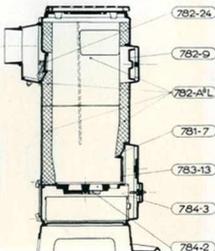
Estampillé NF - UFACD
Procès-verbal N° 24539

DE DIETRICH & C^{IE}



NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE DU CALORIFÈRE IRLANDAIS N° 784

N°	Désignation	N°	Désignation
784-1	Support de grille	782-Z-130	Tige du clapet d'allumage
784-2	Grille rotative	782-A	Brique réfractaire
784-3	Plaque de côté droit	782-B	Brique réfractaire
784-4	Plaque de côté gauche	782-C	Brique réfractaire
784-5	Plaque de côté intérieure droite	782-D-72	Brique réfractaire
784-6	Plaque de côté intérieure gauche	782-E	Brique réfractaire
784-7	Plaque de séparation	782-F	Brique réfractaire
784-8	Boîte à fumée	782-G	Brique réfractaire
784-9	Couvercle	782-H	Brique réfractaire
784-10	Plaque de dessus	782-J	Brique réfractaire
784-11	Tige de descente	782-L	Brique réfractaire
784-12	Cendrier	782-M	Brique réfractaire
783-13	Plaque de foyer	781-2	Porte de foyer-cendrier
783-25	Bovette	781-3	Encadrement de micros
783-81	Loquet de fermeture p. plaque de foyer	781-7	Encadrement de la plaque de foyer
782-4	Facade	781-81	Rosace de réglage
782-9	Double de la porte de chargement	780-5	Gond pour porte de foyer-cendrier
782-12	Plaque arrière	780-6	Porte de chargement
782-23	Porte de nettoyage	780-80	Piton
782-24	Clapet d'allumage	780-86	Loquet de fermeture
782-25	Etrier de fixation du clapet d'allumage	780-87	Ciel de manœuvre
782-26	Etrier de fixation pour tige du clapet d'allumage	780-Z-101	Boule
782-28	Porte de nettoyage de la boîte à fumée	780-Z-115	Taponnet
782-34	Encadrement de la plaque de dessus	680-2	Poignée de fermeture
782-37	Plaque de protection, p. plaque de côté	654-41	Buse
		643-13	Tampon de chargement

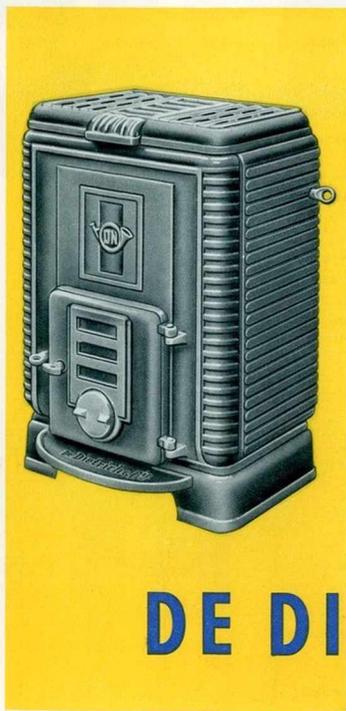


CARMEN

CHEMINÉE - N° 643

EXÉCUTION ÉMAILLÉE, FERREMENTS CHROMÉS, FEU CONTINU.

Cheminée en fonte de construction soignée avec porte ajustée. Garniture en briques réfractaires, renforcée dans la zone du foyer Combustion à travers la masse. Tirage renversé. Réglage précis par rosace de réglage. Décendrage par grille rotative. Tiroir cendrier Dessus chauffé.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS :

Anthracite 20/30

Coke 20/40

A défaut houille maigre 30/50

Boulets anthraciteux, bois

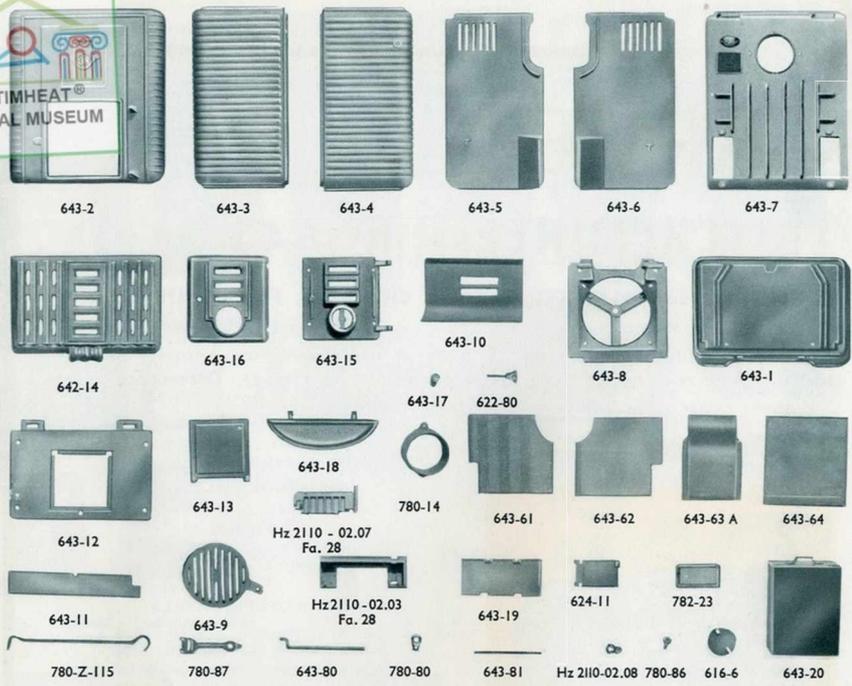
CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe. ... m ²	0,80
Puissance calorif. nominale cal/h	3.200
Puissance de chauffe moyenne m ³	100
Hauteur totale... .. m	0,550
Largeur au corps... .. m	0,400
Profondeur au corps m	0,270
Diamètre de la buse m	0,111
Distance du sol à la partie supérieure de la buse. ... m	0,480
Poids d'expédition environ .. kg	75

La puissance de chauffe en m³ est donnée pour un écart de température de 25° (— 5° à l'extérieur et + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales

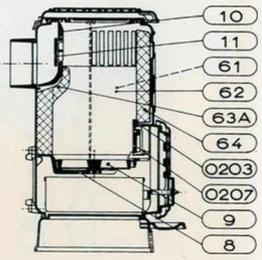
Stampillé NF - UFACD
Procès-verbal N° 5459

DE DIETRICH & C^{IE}



NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE DE LA CHEMINÉE N° 643

N°	DÉSIGNATION	N°	DÉSIGNATION
643-1	Socle	643-61	Brique côté gauche
643-2	Façade	643-62	Brique côté droit
643-3	Plaque de côté gauche	643-63 A	Brique arrière
643-4	Plaque de côté droite	643-64	Brique avant
643-5	Plaque de côté intérieure gauche	643-80	Tige de décrochage
643-6	Plaque de côté intérieure droite	643-81	Tige pour registre d'allumage
643-7	Plaque arrière	616-6	Rosace de réglage
643-8	Support de grille	622-80	Loquet de fermeture
643-9	Grille rotative	624-11	Registre d'allumage
643-10	Paroi intérieure arrière	780-14	Bus
643-11	Plaque de circulation	780-80	Pilon
643-12	Plaque de dessus	780-86	Loquet de fermeture
643-13	Tampon de chargement	780-87	Clef de manœuvre
643-14	Couvercle	780-Z-115	Tisonnier
643-15	Porte à micas intérieure	782-23	Porte de nettoyage
643-16	Porte à micas	Hz 2110-02.03	Encadrement de la plaque de foyer
643-17	Gachette de loquet	Fa. 28	
643-18	Bavette	Hz 2110-02.07	Plaque de foyer
643-19	Plaque de protection pour plaque de côté	Fa. 28	
643-20	Cendrier	Hz 2110-02.08	Poignée de la plaque de foyer



VIVIANE

POÈLE GENRE CHEMINÉE - N° 783

EXÉCUTION ÉMAILLÉE, FERREMENTS CHROMÉS, FEU CONTINU.

Poêle en fonte de construction soignée avec porte ajustée. Garniture en briques réfractaires renforcée dans la zone du foyer Combustion à travers la masse. Tirage renversé. Réglage précis par rosace de réglage sur porte cendrier Décendrage par grille rotative. Tiroir cendrier Dessus chauffé.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS:

Anthracite 30 50
Coke 20/40
à défaut houille maigre 30 50
Boulets anthraciteux ou bois

CARACTÉRISTIQUES

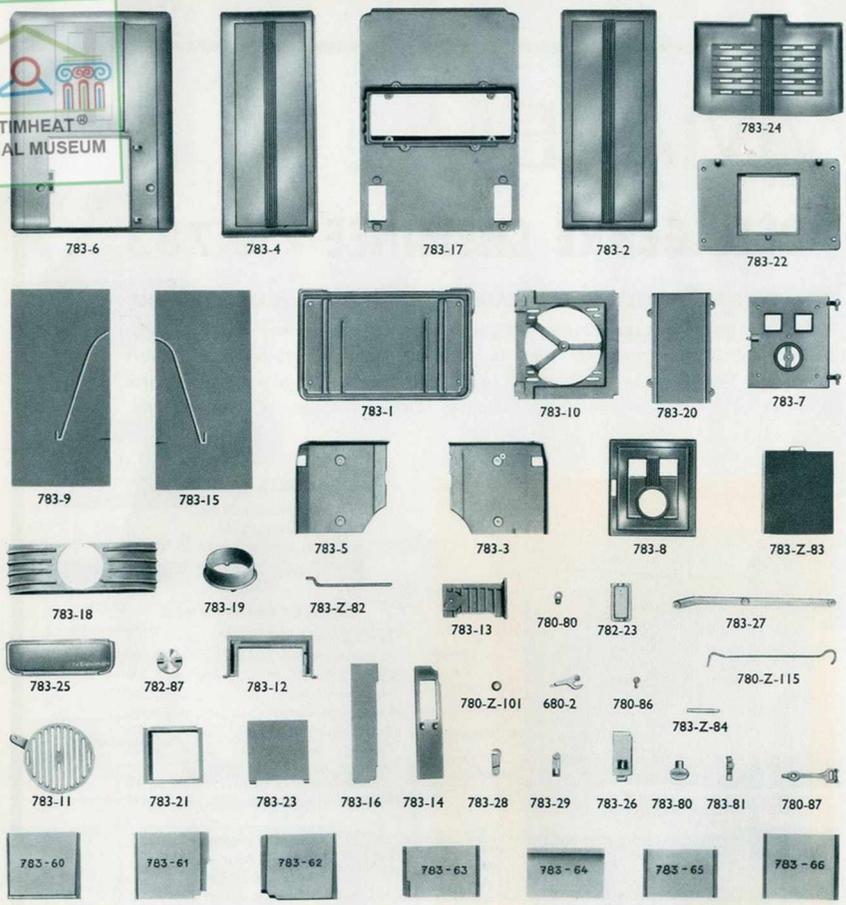
Surface de chauffe	.. m ²	1,3
Puissance calorif. nominale cal/h		5.200
Puissance de chauffe moyenne m ³		200
Hauteur totale m	0,760
Largeur au corps.		m 0,490
Profondeur au corps		m 0,305
Diamètre de la buse	.. m	0,125
Distance du sol à la partie supérieure de la buse.	.. m	0,480
Poids d'expédition environ.	kg	137

La puissance de chauffe en m³ est donnée pour un écart de température de 25° (- 5° à l'extérieur + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

Estampillé NF - UFACD
Procès-Verbal N° 24.240

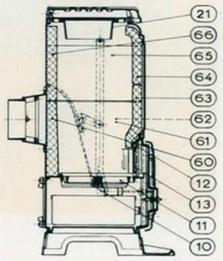
DE DIETRICH & C^{IE}

SUPPRIMÉ



NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE POUR POÊLE N° 783

N°	DÉSIGNATION	N°	DÉSIGNATION
783-1	Socle	783-26	Clapet d'allumage
783-2	Plaque de côté droite	783-27	Lever de commande du clap. d'allumage
783-3	Plaque de protection, côté droit	783-28	Bielle de commande du clap. d'allumage
783-4	Plaque de côté gauche	783-29	Pièce d'articulation pour levier de côté
783-5	Plaque de protection, côté gauche	783-80	Piton « ALLUMAGE »
783-6	Facade	783-81	Loquet de fermeture pour pl. de foyer
783-7	Porte à mica inférieure	782-23	Portes de nettoyage
783-8	Porte à mica extérieure	782-87	Rosace de réglage
783-8	Plaque de côté intérieure droite	780-80	Piton
783-9	Support de grille	780-86	Loquets de fermeture
783-10	Grille rotative	780-87	Clé de manœuvre
783-11	Encadrement de la plaque de foyer	783-60	Brique arrière inférieure
783-12	Plaque de foyer	783-61	Brique de côté droite inférieure
783-14	Plaque de carneau droite	783-62	Brique de côté gauche inférieure
783-15	Plaque de côté intérieure gauche	783-63	Brique avant inférieure
783-16	Plaque de carneau gauche	783-64	Brique avant supérieure
783-17	Plaque arrière	783-65	Brique de côté droite et gauche supérieure
783-18	Boîte à fumée	783-66	Brique arrière supérieure
783-19	Buse	783-Z-82	Tige de décadéragé
783-20	Paroi intérieure arrière	783-Z-83	Cendrier
783-21	Trémie	783-Z-84	Tige pour clapet d'allumage
783-22	Plaque de dessus	780-Z-101	Boule
783-23	Tompon de chargement	780-Z-105	Tissinet
783-24	Couvercle	680-2	Poignée de fermeture
783-25	Bouvette		



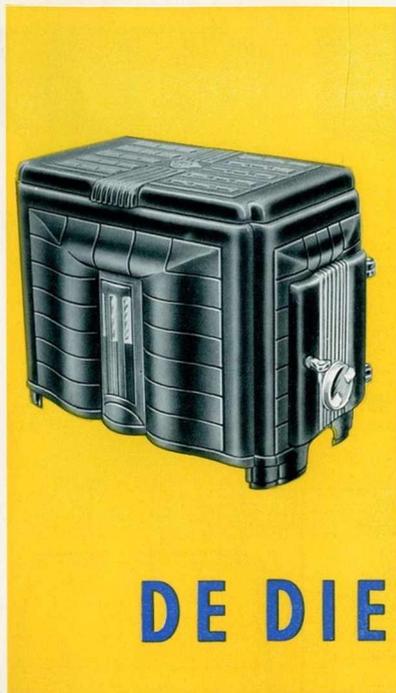
SAINT-HUBERT



POÈLE A BOIS - N° 483

POÈLE A BOIS EN FONTE ÉMAILLÉE AVEC SOLE RÉFRACTAIRE. FEU VISIBLE. FERREMENTS CHROMÉS.

Pour la marche au bois il est joint un chevalet en fonte pour supporter l'extrémité des bûches sur le devant du foyer



Pour le chauffage au charbon nous livrons moyennant supplément de prix une grille corbeille et un cendrier.

CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe	m ²	1
Puissance calorif. nominale	cal/h	4.000
Puissance de chauffe moyenne	m ³	130
Hauteur totale	.m	0,455
Largeur au corps	.m	0,580
Profondeur au corps	.m	0,320
Diamètre de la buse	.m	0,097
Distance du sol à la partie supérieure de la buse	.m	0,385
Poids d'expédition environ	.kg	71

La puissance de chauffe en m³ est donnée pour un écart de température de 25° (-5° à l'extérieur et +20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

DE DIETRICH & C^{IE}



483-7



483-1



483-3



483-8



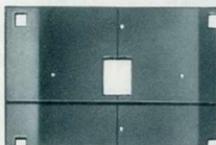
483-10



483-13



483-4



483-9 483-9A



483-12



483-6



483-14



483-Z-80



483-5



483-60



DN-140



640-5



483-11



780-Z-115



624-80



622-80



780-87



624-15



782-87

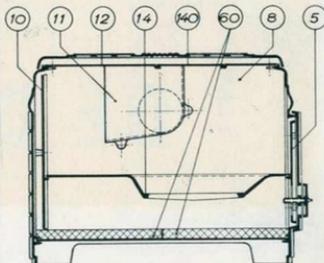


483-2

NOMENCLATURE DU POELE A BOIS N° 483

N°	DÉSIGNATION
483-1	Plaque de côté gauche
483-2	Encadrement de mica
483-3	Façade
483-4	Porte de foyer-cendrier
483-5	Plaque de protection de la porte de foyer-cendrier
483-6	Plaque de dessous
483-7	Plaque arrière
483-8	Plaque de côté droite
483-9	Plaque de protection côté gauche (partie avant)
483-9A	Plaque de protection côté gauche (partie arrière)
483-10	Plaque de protection arrière

N°	DÉSIGNATION
483-11	Retour de flamme
483-12	Plaque de dessus
483-13	Couvercle
483-14	Grille-carbaille à charbon
483-40	Brique réfractaire
483-Z-80	Cendrier
DN-140	Tampon
622-80	Loquet de fermeture
624-15	Chenet
624-80	Gachette de loquet
640-5	Bus
780-87	Clef de manœuvre
780-Z-115	Tisonnier
782-87	Rosace de réglage



MODESTE

CALORIFÈRE EN FONTE - N° 508 L

A FEU CONTINU

Calorifère de construction simple et robuste. Garni intérieurement de briques réfractaires. Plaque de dessus à tampon. Réglage par registre sur la porte de cendrier. Décendrage par grille rotative. Tiroir cendrier Dessus chauffé.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS :

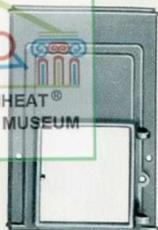
Anthracite 20/30
Houille maigre 20/30
Coke métallurgique 20/40
Boulets, bois, etc.

CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe ..	m ²	0,80
Puissance calorifique nominale	cal/h	3.200
Puissance de chauffe moyenne.	m ³	100
Hauteur totale	.m	0,580
Dimensions de la plaque de dessus..	m	0,37/0,34
Largeur au corpsm	0,300
Profondeur au corps..	.m	0,275
Diamètre de la buse ..	.m	0,111
Distance du sol à la partie supérieure de la buse..	.m	0,525
Poids d'expédition environ	.. kg	54

La puissance de chauffe en m³ est donnée pour un écart de température de 25° (-5° à l'extérieur et + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

DE DIETRICH & C^{IE}



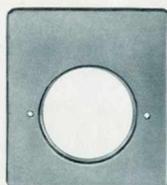
508K-01.02
Fa. 28



508K-01.04
Fa. 28



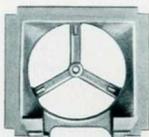
508L-01.03
Fa. 28



210K-01.02



Hz 2110-01.01
Fa. 28



Hz 2110-02.02
Fa. 28



Hz 2110-01.05
Fa. 28



508-01



508-Z-82



508-02
X



Hz 2110-02.04
Fa. 28



3303-01.06
210-K-01.03



Hz 2110-03.01



781-5



Hz 2110-02.07
Fa. 28



Hz 2110-02.03
Fa. 28



Hz 2110-03.02
Fa. 28



Hz 2110-02.08



508L-05.01



508-Z-81



508-03



Hz 2110-03.04



780-80



780-Z-115

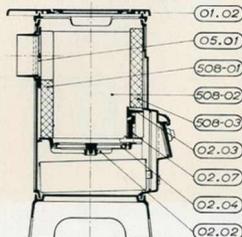


780-87



Hz 2110-03.03
Fa. 28

NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE DU CALORIFÈRE N° 508 L			
N°	DÉSIGNATION	N°	DÉSIGNATION
508 L 01.03 Fa. 28	Plaque arrière	Hz 2110-02.02 Fa. 28	Support de grille
508 L - 05.01	Grille de buse	Hz 2110-02.03 Fa. 28	Encadrement de la plaque de foyer
781 5	Buse	Hz 2110-02.04 Fa. 28	Grille rotative
508 01	Brique arrière	Hz 2110-02.07 Fa. 28	Plaque de foyer
508 02 X	Brique de côté	Hz 2110-02.08 Fa. 28	Poignée de la plaque de foyer
508 03	Brique avant	Hz 2110-03.01 Fa. 28	Porte de foyer
508 K 01.02 Fa. 28	Façade	Hz 2110-03.02 Fa. 28	Registre de réglage
508 L 01.04 Fa. 28	Plaque de côté	Hz 2110-03.03 Fa. 28	Plaque indicatrice
508 Z 81	Tige de décrochage	Hz 2110-03.04 Fa. 28	Poignée de fermeture
508 Z - 82	Cendrier	780 80	Piton
210 K 01.02	Plaque de dessus	780 87	Clef de manœuvre
3303 01.06	Tampon	780 - Z - 115	Tisonnier
210 K 01.03	Socle		
Hz 2110-01.01 Fa. 28	Encadrement de la plaque de dessus		



PATRICK

CALORIFÈRE IRLANDAIS A AILETTES

N° 3

CALORIFÈRE A FEU CONTINU AVEC FOYER EN BRIQUES RÉFRACTAIRES ET RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR.

Combustion à travers la masse. Tirage renversé. Réglage précis par rosace de réglage sur porte de cendrier. Décendrage par grille rotative. Chauffage rationnel pour grands locaux, magasins, ateliers, bureaux, écoles, salles de réunion, etc.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS:

Anthracite **50 80** et 30/50

Houille maigre 50/80

Coke **20 40** et 40/60

Boulets anthraciteux ou bois

CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe	envir. m ²	2,400
Puissance calorif. nominale	cal/h.	9.600
Puissance de chauffe à feu continu m ²		440
Hauteur totalem	0,925
Largeur au corpsm	0,410
Largeur au soclem	0,500
Profondeur au corpsm	0,565
Profondeur au soclem	0,655
Diamètre de la busem	0,153
Distance du sol à la partie supérieure de la busem	0,770
Poids d'expédition Fonte noire env. kg		235
» Émaillé	env. kg	246

La puissance de chauffe en m³ est donnée pour un écart de température de 25° (- 5° à l'extérieur et + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

Exécution normale: Fonte noire

Exécution luxe: Émaillé brun

DE DIETRICH & C^{IE}



M3-1 A



M3-53



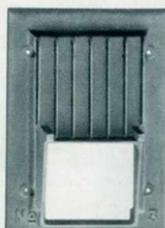
M3-52



M3-54



M3-55



M3B-8



M3-4



M3-11



M3-12



M3-13



M3-14



M3-15



M3-16



M3-3



M3-6



M3-7



M3-57 A



M3-57



M3B-51



M3-2 A



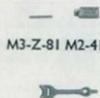
M3-3 A



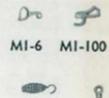
M3-60



M3-61



M3-Z-81 M2-41



M1-6 M1-100



M3-17



M3-4-10



M3-62



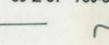
M3-56



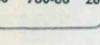
M2-8



M3-Z-80



780-87



85-Z-81



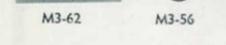
780-80



780-86



267-86



M3-62



M3-56



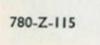
M2-8



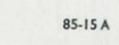
M3-Z-80



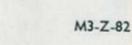
780-87



85-Z-81



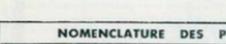
780-80



780-86



267-86



M3-62



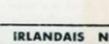
M3-56



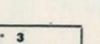
M2-8



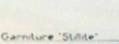
M3-Z-80



780-87



85-Z-81



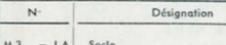
780-80



780-86



267-86



M3-62



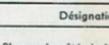
M3-56



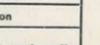
M2-8



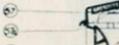
M3-Z-80



780-87



85-Z-81



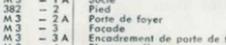
780-80



780-86



267-86



M3-62



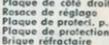
M3-56



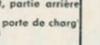
M2-8



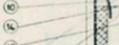
M3-Z-80



780-87



85-Z-81



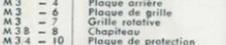
780-80



780-86



267-86



M3-62



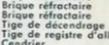
M3-56



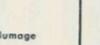
M2-8



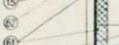
M3-Z-80



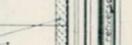
780-87



85-Z-81



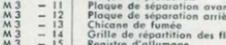
780-80



780-86



267-86



M3-62



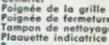
M3-56



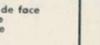
M2-8



M3-Z-80



780-87



85-Z-81



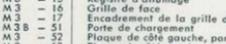
780-80



780-86



267-86



M3-62



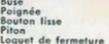
M3-56



M2-8



M3-Z-80



780-87



85-Z-81



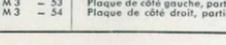
780-80



780-86



267-86



M3-62



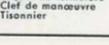
M3-56



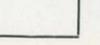
M2-8



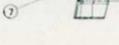
M3-Z-80



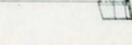
780-87



85-Z-81



780-80



780-86

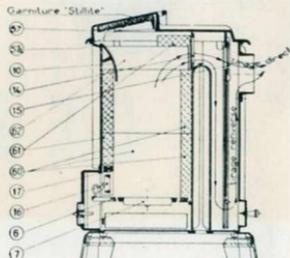


267-86

NOMENCLATURE DES PIÈCES DU CALORIFÈRE IRLANDAIS N° 3

N°	Désignation	N°	Désignation
M3 - 1 A	Socket	M3 - 55	Plaque de côté droit, partie arrière
382 - 2	Pied	M3 - 56	Plaque de réglage
M3 - 2 A	Porte de foyer	M3 - 57	Plaque de protection, p. porte de charg
M3 - 3	Facade	M3 - 57 A	Plaque de protection
M3 - 3 A	Encadrement de porte de foyer	M3 - 60	Brique réfractaire
M3 - 4	Plaque arrière	M3 - 61	Brique réfractaire
M3 - 6	Plaque de grille	M3 - 62	Brique réfractaire
M3 - 7	Grille rotative	M3 - Z - 80	Tige de descentrage
M3B - 8	Chapiteau	M3 - Z - 81	Cendrier
M3 - 4 - 10	Plaque de protection	M1 - 1	Poignée de la grille de face
M3 - 11	Plaque de séparation avant	M2 - 8	Poignée de fermeture
M3 - 12	Plaque de séparation arrière	M2 - 8	Tambon de nettoyage
M3 - 13	Chicanes de fumée	M2 - 2 - 41	Plaque indicatrice
M3 - 14	Grille de répartition des flammes	85 - 15 A	Suse
M3 - 15	Registre d'allumage	85 - Z - 81	Poignée
M3 - 16	Grille de face	267 - 86	Savon lisse
M3 - 17	Encadrement de la grille de face	780 - 80	Piton
M3B - 51	Porte de chargement	780 - 86	Laquet de fermeture
M3 - 52	Plaque de côté gauche, partie avant	780 - 87	Clef de manœuvre
M3 - 53	Plaque de côté gauche, partie arrière	780 - Z - 115	Tisonnier
M3 - 54	Plaque de côté droit, partie avant		

Garniture "Stille"



WINDSOR

CALORIFÈRE IRLANDAIS A AILETTES

N° 382

CALORIFÈRE A FEU CONTINU AVEC FOYER EN BRIQUES RÉFRACTAIRES

Combustion à travers la masse. Tirage renversé. Réglage par registre sur la porte de cendrier. Décendrage par grille rotative. Tiroir cendrier. Appareil chauffant surtout par convection, particulièrement recommandé pour le chauffage de grands locaux, bureaux, écoles, salles de réunion, magasins et ateliers.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS:

Anthracite **50,80** et 30,50
Houille maigre 50,80
Coke **20,40** et 40/60
Boulets ou bois

CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe	env. m ²	3,60
Puissance calorif. nominale cal/h		14.400
Puissance de chauffe	env. m ²	675
Hauteur totale	..m	1,060
Largeur au soclem	0,535
Profondeur au soclem	0,700
Diamètre de la busem	0,167
Distance du sol à la partie supérieure de la busem	0,915
Poids d'expédition	environ kg	325

La puissance de chauffe en m² est donnée pour un écart de température de 25° (- 5° à l'extérieur et + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

OBSERVATIONS:

Cet appareil n'est exécuté qu'en fonte noire.

DE DIETRICH & C^{IE}

ARTISAN



POÈLE D'ATELIER - N° 85

CHAUFFAGE RATIONNEL DES GRANDS LOCAUX.

Breveté en France et à l'étranger. Construction spéciale assurant une circulation d'air efficace. Foyer tout fonte muni d'une grille à secousses permettant un dégrassage rapide.

COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS :

Coke **40/60** et 60/90
Charbon maigre 50/80
Déchets de bois.

CARACTÉRISTIQUES

Poêle d'atelier N°	85''	85''	85''	85''	85''
Nombre d'étages ..	2	3	4	5	6
Hauteur totale. . . mm	1300	1470	1640	1810	1980
Diamèt. partie infér. mm	660	660	660	660	660
Diamètre partie sup. mm	522	522	522	522	522
Diamètre de la buse mm	153	153	153	153	153
Surface de chauffe m ²	3,50	4,50	4,50	5,50	5,50
Puiss. de chauff. env. m ³	1400-	1700-	2000-	2300-	2600-
Capacité de charge :	1700	2000	2300	2600	3000
Coke kg	35	35	35	35	35
Charbon maigre. . kg	50	50	50	50	50
Poids d'expéd. env. kg	333	358	383	408	433



La puissance de chauffe en m³ est donnée pour un écart de température de 15°

Sur demande, nous livrons, moyennant supplément de prix, une enveloppe ajourée masquant les étages.

Les poêles «ARTISAN» sont expédiés démontés. Leur montage sur place est très facile en suivant les instructions détaillées jointes à chaque appareil.

DE DIETRICH & C^{IE}



85-7



85-10



85-12



85-13



85-1



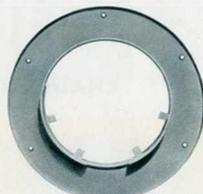
85-5-A



85-6



85-11



85-2



85-4



85-8



85-15



85-3



85-Z-86



85-14



85-9



85-Z-83



85-Z-84



85-15-A



85-4-A



85-Z-85



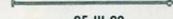
85-Z-82



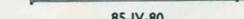
85-Z-81



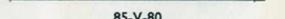
85-II-80



85-III-80



85-IV-80



85-V-80



85-VI-80

NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE POUR POËLE N° 85-II-III-IV-V-VI

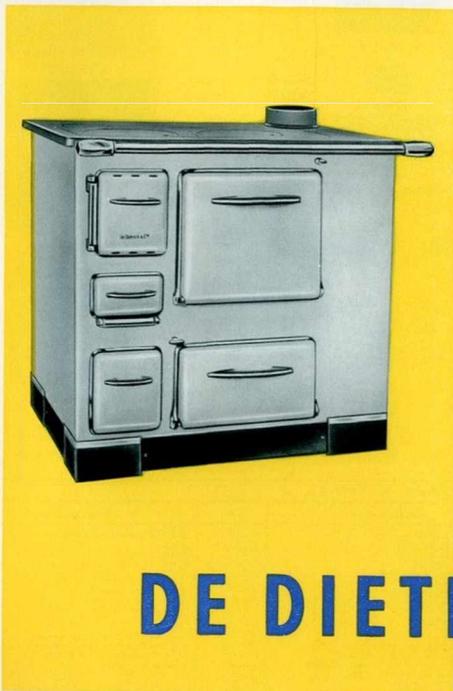
N°	DÉSIGNATION	N°	DÉSIGNATION
85-1	Plaque de lase	85-14	Plaque de serrage
85-2	Socle	85-15	Dôme
85-3	Grille	85-15 A	Buse
85-4	Trémie	85-II-80	Barre de serrage (Longueur m. 0,36)
85-4 A	Encadrement de la porte de foyer	85-III-80	Barre de serrage (Longueur m. 0,53)
85-5 A	Porte de foyer	85-IV-80	Barre de serrage (Longueur m. 0,70)
85-5	Enveloppe	85-V-80	Barre de serrage (Longueur m. 0,87)
85-7	Couronne	85-VI-80	Barre de serrage (Longueur m. 1,05)
85-8	Virrole de chargement	85-Z-81	Poignée de la porte de chargement
85-9	Porte de chargement	85-Z-82	Poignée pour grille
85-10	Plaque de ciel	85-Z-83	Axe de charnière de la porte de foyer
85-11	Élément intermédiaire	85-Z-84	Axe de charnière de la porte de chargement
85-12	Plaque intermédiaire	85-Z-85	Cendrier
85-13	Plaque finale	85-Z-86	Enveloppe en tôle perforée

MARGUERITE

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 7738

avec dispositif permettant la marche au ralenti.

Foyer Briques réfractaires avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée • Buse ronde sur dessus à droite \varnothing 139 mm.



Bassin affleurant sans robinet.
Orifice de nettoyage sous le four, côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Couvre-joints chromés sur pieds émaillés.

CARACTÉRISTIQUES :

Hauteur totale... mm	800
Plaque de dessus... mm	850x650
Largeur du four... mm	330
Hauteur du four .mm	260
Profondeur du four. mm	480
Nombre de trous .	4
Diamètre des trous. mm	240
Diamètre de la buse mm	139
Poids d'expéd. env. kg	180

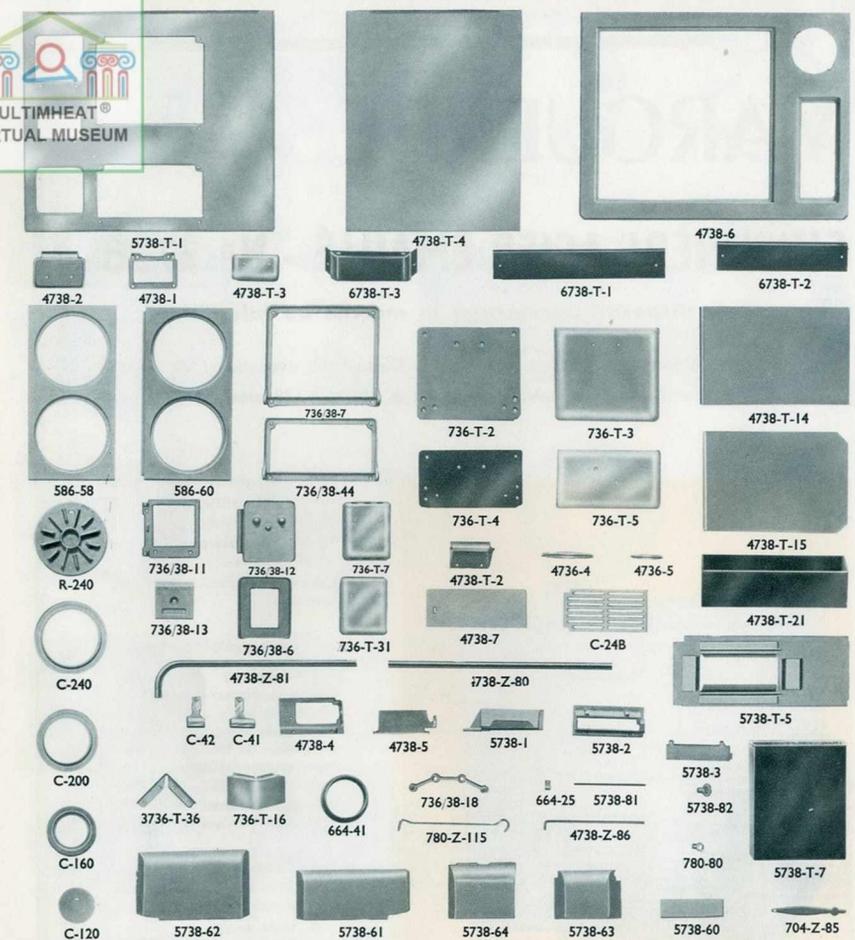
Cette cuisinière est livrée avec pieds et moyennant supplément de prix avec :

- 1) socle émaillé
- 2) barre contournante
- 3) couvercle de propreté émaillé blanc
- 4) mitre ronde avec clef

DE DIETRICH & C^{IE}



ULTIMHEAT®
VIRTUAL MUSEUM



CUISINIÈRE N° 7738

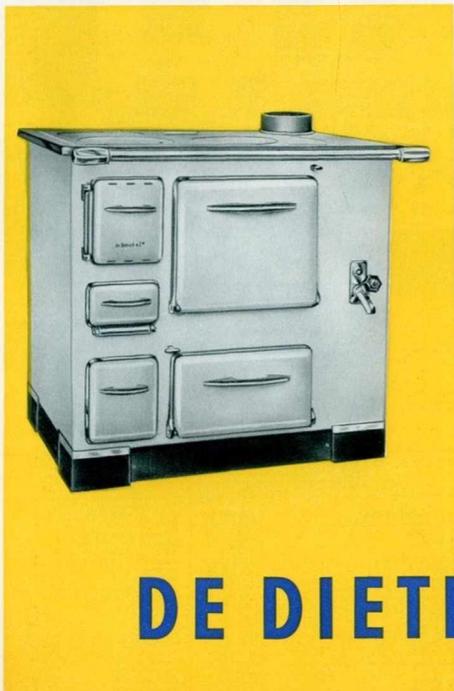
N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
5738 - 1	Facade	4738 - 7	Couvercle de bassin	736-38 - 13	Double porte de foyer
5738 - 2	Plaque de protection avant	4736 - 4	Poignée de porte	736 - T - 16	Pied
5738 - 3	Encadrement du clapet de coupe-tirage	4736 - 5	Poignée de porte	6738 - T - 1	Socle avant
5738 - 5	Clapet de coupe-tirage	4738 - T - 14	Fond de four	6738 - T - 2	Socle de côté
5738 - 7	Support de grille	4738 - T - 15	Support de pâtisier	6738 - T - 3	Cornière
5738 - 60	Bassin	4738 - T - 21	Cendrier	736-38 - 18	Entretroise
5738 - 61	Brique avant	4738 - Z - 80	Barre de protection de devant	736-38 - 44	Cadre fixe d'étuve
5738 - 62	Brique côté four	4738 - Z - 81	Barre de protection gauche et droite	736 - T - 31	Embouti de tampon
5738 - 63	Brique côté extérieure	4738 - Z - 86	Tige du clapet de tirage	664 - 25	Charnière
5738 - 64	Brique arrière	3796 - T - 36	Couvre-joints	5738 - 81	Base
5738 - 81	Plaque couvrante du foyer	780 - 80	Piton	780 - 80	Lunette à 2 trous, sans rainure
5738 - 82	Tige du clapet de coupe-tirage	780 - Z - 115	Tisonnier	586 - 58	Lunette à 2 trous, avec rainure
5738 - 2	Piton Lent-Vif	736 - T - 2	Tôle intérieure de la porte de four	8 - 240	Tampon récupérateur (I) 240
5738 - 2	Cadre fixe pour porte de tirage	736 - T - 3	Tôle extérieure de la porte de four	C - 240	Cercle (I) 240
5738 - 2	Cadre mobile pour porte de tirage	736 - T - 4	Tôle intérieure de la porte d'étuve	C - 200	Cercle (I) 200
5738 - 2	Tête de tirage	736 - T - 5	Embouti de la porte d'étuve	C - 160	Cercle (I) 160
5738 - 2	Tête de tirage	736 - T - 6	Cadre de cendrier	C - 120	Tampon (I) 120
5738 - 4	Plaque de côté	736 - T - 7	Cadre fixe de four	C - 248	Grille
5738 - 4	Cape du clapet de tirage	736 - T - 7	Embouti de la porte de foyer	C - 41	Support de barre, fermé
5738 - 5	Clapet de tirage	736-38 - 11	Cadre fixe de foyer	C - 42	Support de barre, ouvert
5738 - 6	Plaque de dessus	736-38 - 12	Cadre mobile de foyer		

LILAS

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 6738

avec dispositif permettant la marche au ralenti.

Foyer fonte mixte avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée •
Buse ronde sur dessus à droite ø 139 mm.



Bassin affleurant avec robinet moderne chromé.
Orifice de nettoyage sous le four côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Couvre-joints chromés sur pieds émaillés.

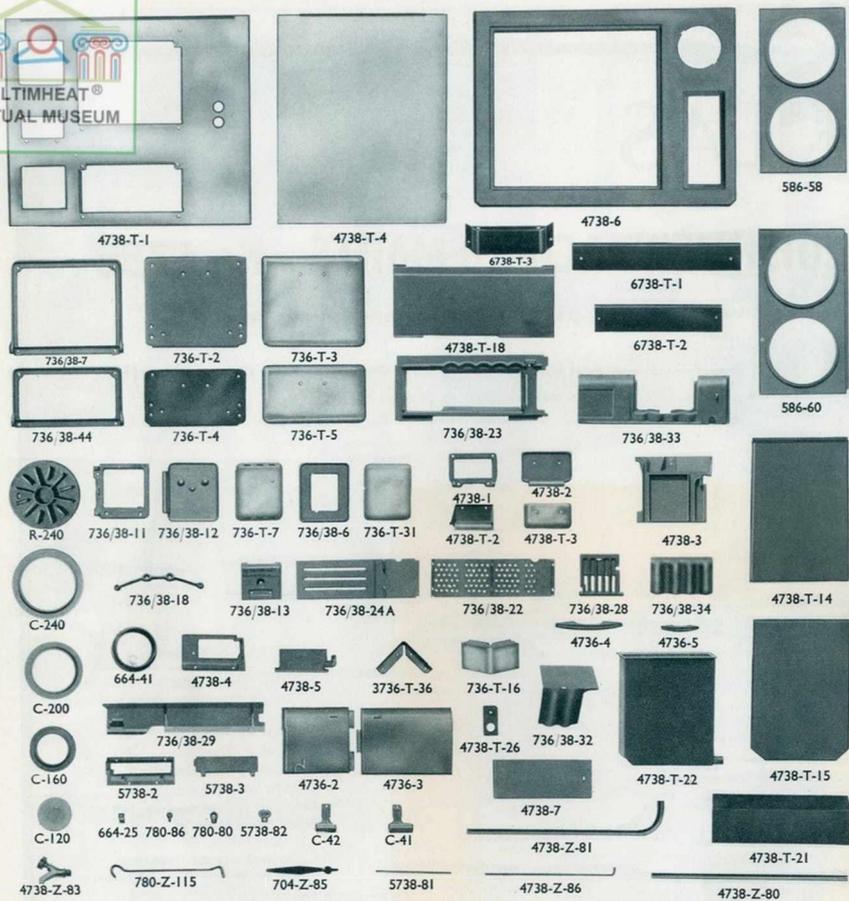
CARACTÉRISTIQUES:

Hauteur totale .mm	800
Plaque de dessus mm	850x650
Largeur du four .mm	330
Hauteur du four .mm	260
Profond. du four .mm	480
Nombre de trous mm	4
Diamèt. des trous mm	240
Diam. de la buse mm	139
Poids d'exp. env. kg	190

Cette cuisinière est livrée avec pieds et moyennant supplément de prix avec:

- 1) socle émaillé
- 2) barre contournante
- 3) couvercle de propreté émaillé blanc
- 4) mitre ronde avec clef

DE DIETRICH & C^{IE}



C U I S I N I È R E N ° 6 7 3 8

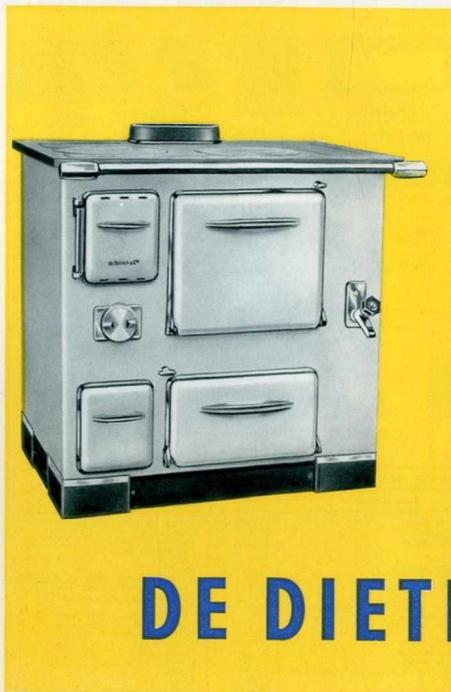
N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
4738-T-1	Face de	5738-3	Clapet de coupe-tirage	736-38-24A	Grille à houille
4738-1	Cadre fixe pour porte de tirage	5738-81	Tige du clapet de coupe-tirage	736-38-28	Grille verticale
4738-2	Cadre mobile pour porte de tirage	5738-82	Pilon Lent-Vif	736-38-29	Plaque de protection avant
4738-T-2	Tête de tirage	3736-T-36	Couvre-Joints	736-T-21	Embout de cendrier
4738-T-3	Embout de la porte de tirage	780-80	Pilon	4736-Z-2	Parabole extérieure partie avant
4738-3	Plaque de prolongement du foyer	780-86	Loquet de fermeture	4736-3	Parabole extérieure partie arrière
4738-T-4	Plaque de côté	780-Z-115	Tisonnier	736-38-33	Parabole arrière
4738-4	Coge du clapet de tirage	736-T-2	Tête intérieure de la porte de four	736-38-34	Parabole côté four
4738-5	Clapet de tirage	736-T-3	Embout de la porte de four	736-38-34	Pièce complément p. parabole côté four
4738-6	Plaque de dessus	736-T-4	Tête intérieure de la porte d'étuve	736-38-44	Cadre fixe d'étuve
4738-7	Couvercle de bassin	736-T-5	Embout de la porte d'étuve	704-Z-85	Crochet de tampon
4736-4	Poignée de porte	736-38-6	Cadre de cendrier	664-25	Charnière
4738-3	Poignée de porte	736-38-7	Cadre fixe de four	664-41	Suse
4738-T-14	Fond de four	736-T-7	Embout de la porte de foyer	586-58	Lunette à 2 trous, sans rainure
4738-T-15	Support de pâtisseries	736-38-11	Cadre fixe de foyer	8-240	Lunette à 2 trous, avec rainure
4738-T-18	Plaque de protection côté foyer	736-38-12	Cadre mobile de foyer	C-240	Tampon récupérateur
4738-T-21	Cendrier	736-T-16	Double pour porte de foyer	C-200	Cercle Ø 240
4738-T-22	Cendrier	736-T-16	Double pour porte de foyer	C-160	Cercle Ø 200
4738-T-26	Plaque de robinet	6738-T-1	Socle avant	C-120	Cercle Ø 160
4738-T-80	Barre de protection de devant	6738-T-2	Socle de côté	C-41	Tampon Ø 120
4738-T-81	Barre de protection gauche et droite	6738-T-3	Cornière	C-41	Support de barre, fermé
4738-Z-83	Robinet	737-38-18	Entrebaise	C-42	Support de barre, ouvert
4738-Z-86	Tige du clapet de tirage	736-38-22	Grille à bois		
5738-2	Encadrement du clapet de coupe-tirage	736-38-23	Support de grille		

JACYNTHE

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 4736

avec dispositif permettant la marche au ralenti.

Foyer fonte mixte avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée •
Buse ovale milieu dessus ou milieu arrière avec mitre de \varnothing 139 mm.



Bassin affleurant avec robinet moderne chromé.
Orifice de nettoyage sous le four, côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Ventouse de réglage d'admission d'air.
Couvre-joints chromés sur pieds émaillés.

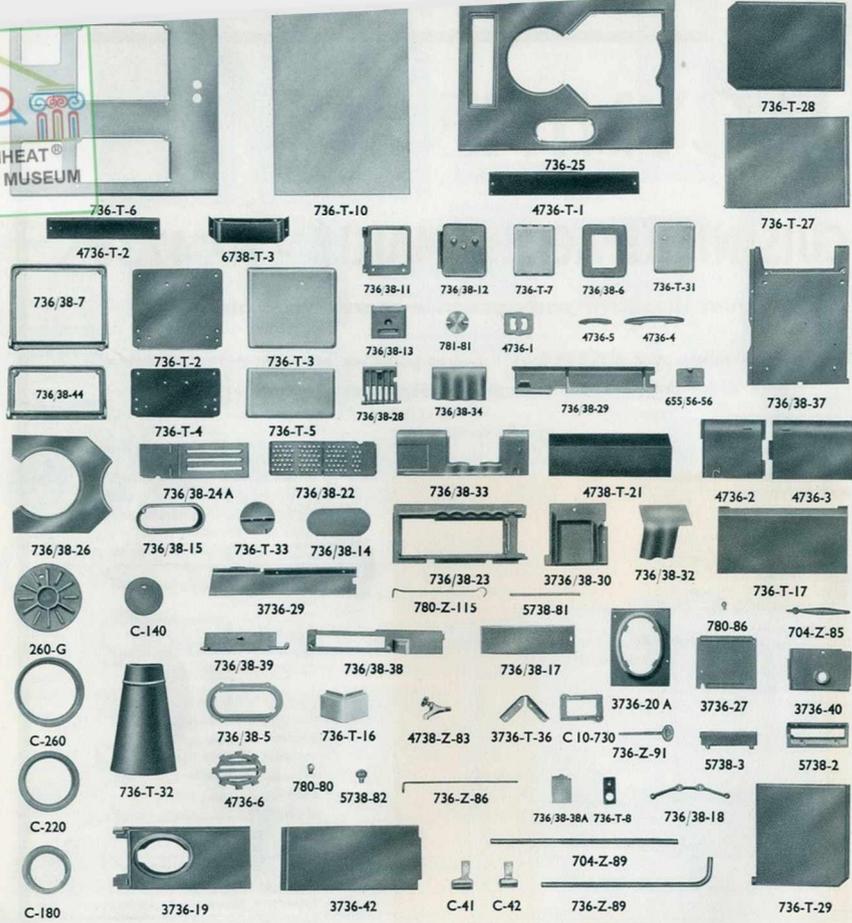
CARACTÉRISTIQUES :

Hauteur totale .mm	800
Plaque de dessus mm	800x550
Largeur du four .mm	330
Hauteur du four .mm	260
Profond. du four .mm	445
Nombre de trous mm	2
Diamèt. des trous mm	260
Poids d'exp. env. kg	156

Cette cuisinière est livrée avec pieds et sur demande avec foyer pot. Moyennant supplément de prix avec :

- 1) socle émaillé,
- 2) barre contournante,
- 3) couvercle de propreté émaillé blanc.

DE DIETRICH & C^{IE}



CUISINIÈRE N° 4736

N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
655-56-56	Registre	736-38-23	Support de grille	3736-38-30	Plaque de protection arrière
704-Z-85	Crochet de tampon	736-38-24A	Grille à houille	3736-T-36	Couvre-joints
704-Z-89	Barre de protection de devant	736-25	Plaque de dessus	4738-8	Poignées de porte
735-T-2	Tête intérieure de la porte de four	736-38-26	Lunette	4738-9	Cendrier
736-T-3	Embouti de la porte de four	736-T-27	Fond de four	4738-T-21	Encadrement du clapet de coupe-tirage
736-T-4	Tête intérieure de la porte d'étuve	736-T-28	Support de pâtisseries	5738-2	Clapet de coupe-tirage
736-T-5	Embouti de la porte d'étuve	736-38-28	Grille verticale	5738-3	Tige du clapet de coupe-tirage
736-38-5	Encadrement de la buse	736-38-29	Plaque de protection avant	5738-81	Filon Lent-Vif
736-T-6	Facade	736-T-29	Bassin	C-42	Support de barre, fermé
736-38-6	Cadre de cendrier	4736-2	Parabole extérieure, partie avant	C-260	Support de barre, ouvert
736-38-7	Cadre de four (fixe)	736-38-2	Parabole extérieure, partie arrière	C-260	Tampon récupérateur (1) 260
736-T-7	Embouti de la porte de foyer	736-T-31	Embouti de cendrier	C-260	Cercle (1) 260
736-T-8	Plaque de robinet	736-T-32	Mitre	C-220	Cercle (1) 220
736-T-10	Plaque de côté	736-38-32	Parabole arrière	C-180	Cercle (1) 180
736-38-11	Cadre fixe de foyer	736-38-33	Parabole côté four	C-140	Tampon (1) 140
736-38-12	Cadre mobile de foyer	736-T-33	Registre de tirage	C10-730	Encadrement de rosace
736-38-13	Double pour porte de foyer	736-38-34	Pièce complément. p. parabole côté four	781-81	Rosace de réglage
736-38-14	Tampon de buse	736-38-37	Dessus de four	781-81	Cristaline
736-38-15	Buse	736-38-38	Cage du clapet de tirage	4736-6	Grille à houille
736-T-16	Pied	736-38-38A	Pièce compl. de la cage du clapet de tirage	3736-20-A	Support du pot
4736-T-1	Seule avant	736-38-39	Clapet de tirage	781-81	Pot
4736-T-2	Seule de côté	736-38-44	Cadre fixe d'étuve	3736-29	Plaque horizontale
6738-T-3	Cornière	736-Z-86	Tige du clapet de tirage	3736-29	Plaque de protection avant
736-38-17	Couvercle de bassin	736-Z-89	Barre de protection gauche et droite	3736-40	Plaque de protection facade
736-T-17	Plaque de protection côté foyer	780-80	Clef pour registre de tirage	3736-42	Plaque de protection extérieure
736-38-18	Entrelas	5738-82	Piton		
736-38-22	Grille à bois	780-86	Loquet de fermeture		
		780-Z-115	Tisonnier		

FOYER POT

MIMOSA

SUP

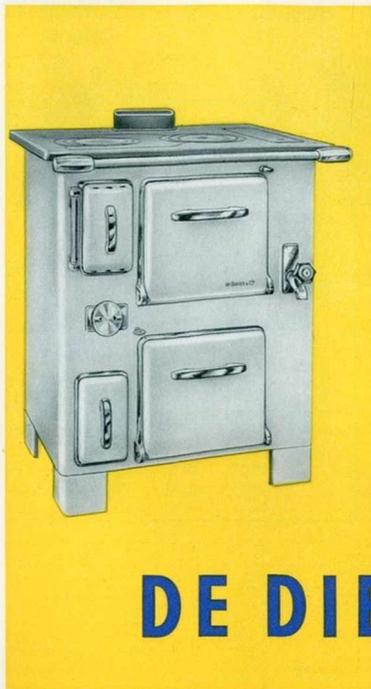


CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 2728

avec dispositif permettant la marche au ralenti.

Foyer fonte mixte avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée

• Buse ovale milieu dessus ou milieu arrière avec mitre de ϕ 125 mm.



Bassin affleurant avec robinet moderne chromé.
Orifice de nettoyage sous le four côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Pieds émaillés.
Ventouse de réglage d'admission d'air.

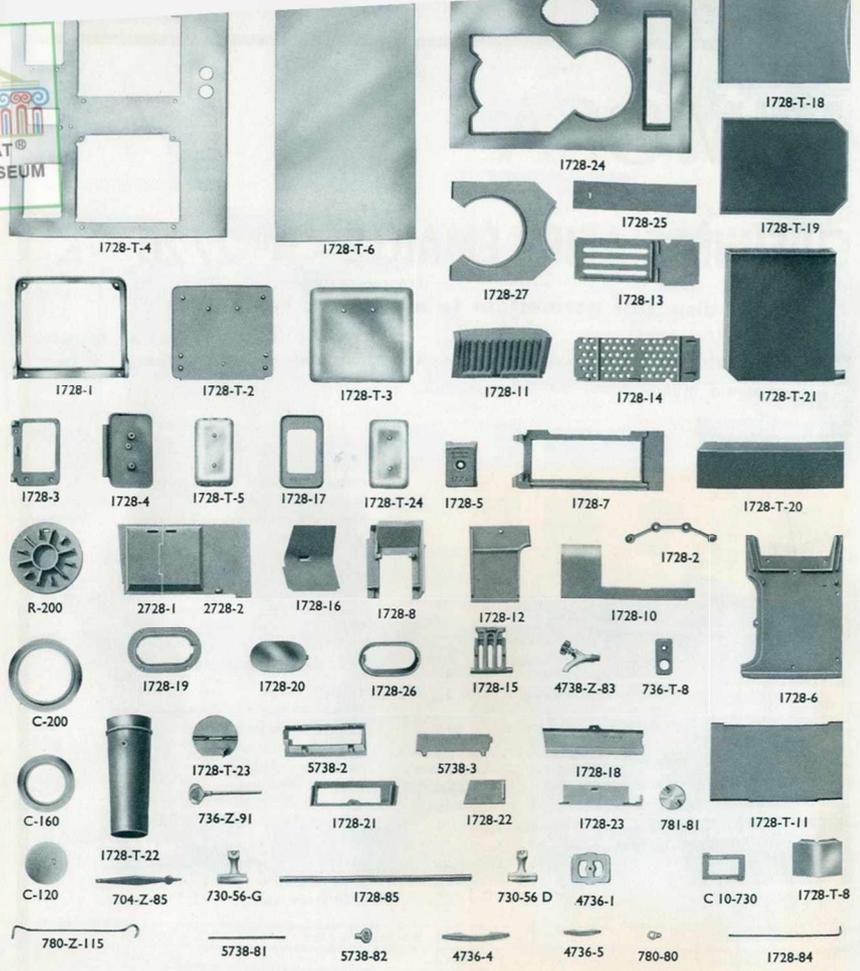
CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale. . .mm	800
Plaque de dessus. . .mm	650x450
Largeur du four . . .mm	260
Hauteur du four. . .mm	220
Profondeur du four. . .mm	345
Nombre de trous. . .	2
Diamètre des trous .mm	200
Poids d'expéd. env. kg	108

Sur demande spéciale et moyennant supplément de prix, peut être livrée avec :

- 1) socle émaillé,
- 2) barre contournante,
- 3) couvercle de propreté émaillé blanc.

DE DIETRICH & C^{IE}



C U I S I N I È R E N ° 2 7 2 8					
N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
1728-1	Cadre fixe de four et d'éleve	1728-16	Parabole arrière	730-56 G	Support de barre gauche
1728-2	Entraîso	1728-17	Cadre de cendrier	736-2, 91	Plaque de robinet
1728-3	Tôle intér. de la porte de four et d'éleve	1728-18	Fond de four	780-80	Clef pour registre de tirage
1728-4	Embouti de la porte de four et d'éleve	1728-19	Support de pâtisier	780-Z-115	Tisonnier
1728-5	Cadre mobile de foyer	1728-20	Cadre pour buse	4736-4	Poignée de porte
1728-6	Facade	1728-21	Tampon de buse	4736-5	Poignée de porte
1728-7	Embouti de la porte de foyer	1728-22	Cendrier	4738-Z-83	Robinet
1728-8	Double pour porte de foyer	1728-23	Basin	736-T-8	Encadrement du clapet de coupe-tirage
1728-9	Plaque de côté	1728-24	Cage du clapet de tirage	781-81	Clapet de coupe-tirage
1728-10	Plaque de dessus du four	1728-25	Filex complém.-p. cage du clapet de tirage	781-81	Type du clapet de coupe-tirage
1728-11	Plaque de grille	1728-26	Mitre	5738-82	Piton Lent-Vif
1728-12	Encadrement de la grille verticale	1728-27	R-égistère de tirage	4736-1	Encadrement de rosace
1728-13	Pied	1728-28	Clapet de tirage	781-81	Rosace de réglage
1728-14	Parabole côté extérieur, partie avant	1728-29	Embouti de cendrier	C 10-730	Gissière
1728-15	Parabole côté extérieur, partie arrière	1728-30	Plaque de dessus	E-200	Tampon récupérateur (s) 200
1728-16	Parabole côté four	1728-31	Couvercle de bassin	C-200	Cercle (s) 200
1728-17	Pièce complémentaire pour parabole	1728-32	Buse	C-160	Cercle (s) 160
1728-18	Plaque de protection côté foyer	1728-33	Lunette	C-120	Tampon Ø 120
1728-19	Plaque de protection arrière	1728-34	Tige du clapet de tirage	2728-T-1	Sacré avant
1728-20	Grille à houille	1728-35	Barre de protection de devant	2728-T-2	Sacré de côté
1728-21	Grille à bois	704-Z-85	Crochet de tampon	2728-T-3	Cornière
1728-22	Grille verticale	730-56 G	Support de barre droit		

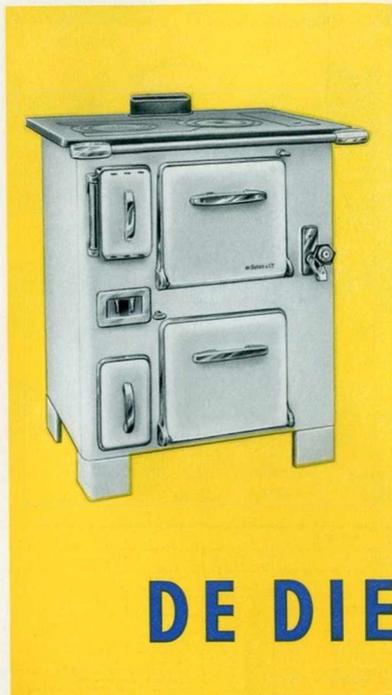


JASMIN

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 1728

avec dispositif permettant la marche au ralenti

Foyer fonte mixte avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée • Buse ovale milieu dessus ou milieu arrière avec mitre de \varnothing 125 mm.



Bassin affleurant avec robinet moderne chromé.
Orifice de nettoyage sous le four, côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Pieds émaillés.

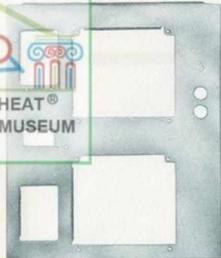
CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale..	.mm	800
Plaque de dessus...	mm	650x450
Largeur du four ..	.mm	260
Hauteur du four...	.mm	220
Profondeur du four..	mm	345
Nombre de trous.....		2
Diamètre des trous .mm		200
Poids d'expéd. env.	kg	108

Sur demande spéciale et moyennant supplément de prix, cette cuisinière peut être livrée avec:

- 1) barre contournante,
- 2) couvercle de propreté.

DE DIETRICH & C^{IE}



1728-T-4



1728-T-6

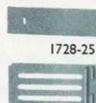


1728-T-18

1728-24



1728-27



1728-25

1728-13



1728-T-19



1728-1



1728-T-2



1728-T-3



1728-11



1728-14



1728-T-21



1728-3



1728-4



1728-T-5



1728-17



1728-T-24



1728-5



1728-7



1728-T-20



R-200



1728-9



1728-16



1728-8



1728-12



1728-10

1728-2



1728-6



C-200



1728-19



1728-20



1728-26



1728-15



4738-Z-83



736-T-8



C-160



1728-T-23



736-Z-91



5738-2



5738-3



1728-18



1728-22



1728-23



C9-730



1728-T-11



C-120



1728-T-22



704-Z-85



730-56 G



1728-85



730-56 D



C 8-730



C 10-730



1728-T-8



780-Z-115



5738-81



5738-82



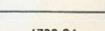
4738-8



4738-9



780-80



1728-84

C U I S I N I È R E N ° 1 7 2 8

N	Désignation	N	Désignation	N	Désignation
1728-1	Cadre fixe de four et d'étuve	1728-16	Parabole arrière	730-56 D	Support de barre droit
1728-2	Tôle inter. de la porte de four et d'étuve	1728-17	Cadre de cendrier	730-56 G	Support de barre gauche
1728-3	Embouti de la porte de four et d'étuve	1728-18	Plaque de protection avant	736-T-8	Plaque de robinet
1728-4	Cadre fixe de foyer	1728-19	Fond de four	736-Z-91	Clel pour registre de tirage
1728-5	Cadre mobile de foyer	1728-20	Cadre pour buse	780-80	Pifon
1728-6	Facade	1728-21	Tampon de buse	780-Z-115	Trixonnier
1728-7	Embouti de la porte de foyer	1728-22	Bassin	4738-8	Poignée de porte
1728-8	Double pour porte de foyer	1728-23	Cage du clapet de tirage	4738-9	Poignée de porte
1728-9	Plaque de cote	1728-24	Pièce complém.p.cage du clapet de tirage	4738-Z-83	Robinet
1728-10	Plaque de dessus du four	1728-25	Mitre	5738-2	Encadrement du clapet de coupe tirage
1728-11	Plaque de grille	1728-26	Registre de tirage	5738-3	Clapet de coupe tirage
1728-12	Encadrement de la grille verticale	1728-27	Embouti de cendrier	5738-81	Tige du clapet de coupe tirage
1728-13	Pied	1728-28	Clapet de tirage	5738-82	Pifon Lent-Vif
1728-14	Parabole côté extérieur	1728-29	Buse	C 8-730	Cadre extérieur de registre
1728-15	Parabole côté four	1728-30	Plaque de dessus	C 10-730	Glissière
1728-16	Pièce complémentaire pour parabole	1728-31	Couvercle de bassin	6-200	Tampon récupérateur (1) 200
1728-17	Plaque de protection côté foyer	1728-32	Buse	C 200	Cercle (1) 200
1728-18	Plaque de protection arrière	1728-33	Lunette	C 160	Cercle (1) 160
1728-19	Grille à bois	1728-34	Tige du clapet de tirage	C 120	Tampon Ø 120
1728-20	Grille verticale	1728-35	Barre de protection de devo		
		704-Z-85	Crochet de tampon		

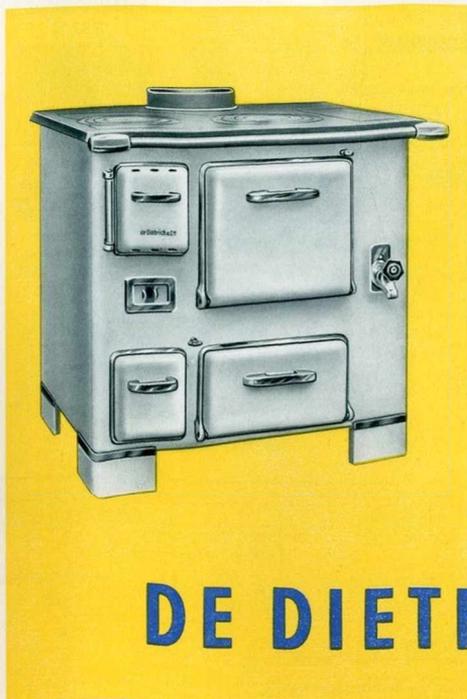
TULIPE

SUPPRIMÉ

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 3736

avec dispositif permettant la marche au ralenti

Foyer fonte mixte avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée •
Buse ovale milieu dessus ou milieu arrière avec mitre de ϕ 139 mm.



Bassin affleurant avec robinet moderne chromé.
Orifice de nettoyage sous le four, côté cendrier
Encadrements des portes et poignées chromés.
Couvre-joints chromés sur pieds émaillés.

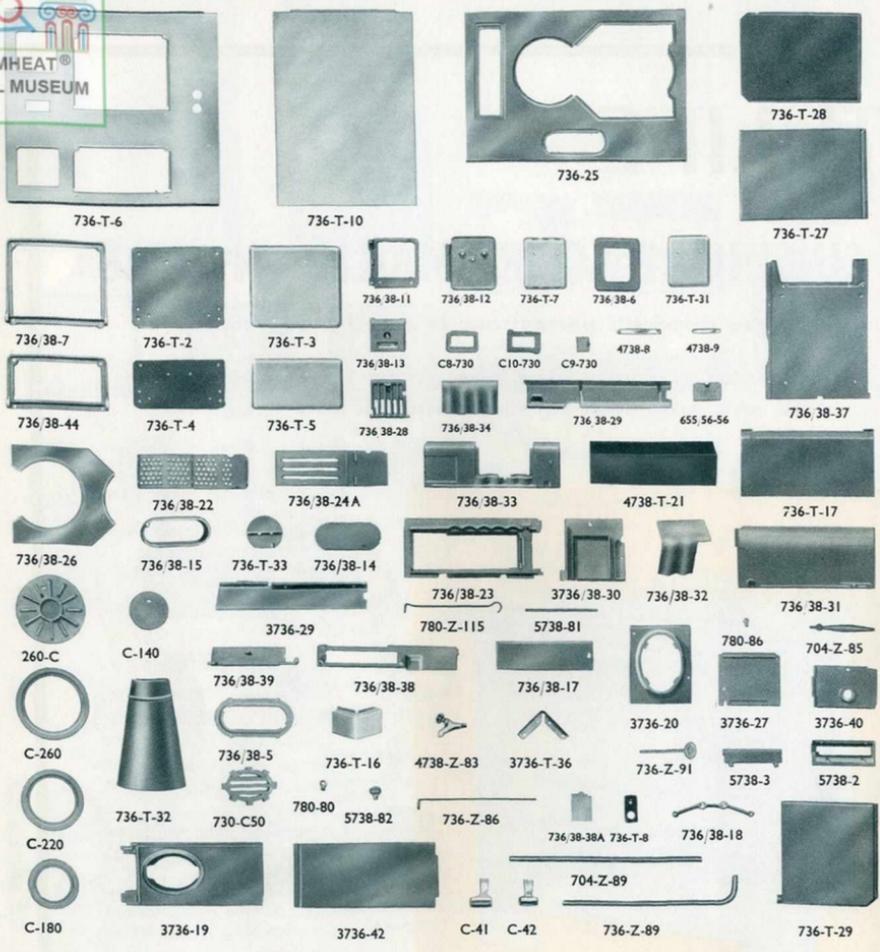
CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale ...mm	800
Plaque de dessus. .mm	800x550
Largeur du four ...mm	330
Hauteur du four. .mm	260
Profondeur du four .mm	445
Nombre de trous ...	2
Diamètre des trous mm	260
Poids d'expéd. env. kg	152

Sur demande spéciale cette cuisinière peut être livrée avec foyer pot et moyennant supplément de prix avec :

- 1) barre contournante,
- 2) couvercle de préparé.

DE DIETRICH & C^{IE}



CUISINIÈRE N° 3736

N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
655-56-56	Registre	736-25	Plaque de dessus	3736-T-36	Couvre-joints
704-2-85	Crochet de tampon	736-26	LUNETTE	4738-8	Poignée de porte
704-2-89	Barre de protection de devant	736-27	Fond de four	4738-9	Poignée de porte
736-1-2	Tôle intérieure de la porte de four	736-28	Support de bâtisseur	4738-1-21	Cendrier
736-1-3	Embouti de la porte de four	736-28-28	Grille verticale	4738-2-83	Robinet
736-1-4	Tôle intérieure de la porte d'éluve	736-28-29	Plaque de protection avant	4738-2	Encadrement du clapet de coupe-tirage
736-1-5	Embouti de la porte d'éluve	736-1-29	Basin	3738-3	Tige du clapet de coupe-tirage
736-28-5	Encadrement de la buse	736-38-31	Parabole extérieure	5738-81	Fiton Lent Vif
736-38-6	Facède	736-1-31	Embouti de cendrier	5738-82	Mitre
736-38-7	Cadre de cendrier	736-1-32	Parabole arrière	C-42	Support de barre, fermé
736-1-7	Cadre de four (fixe)	736-38-32	Parabole côté four	736-20	Support de barre, ouvert
736-1-8	Embouti de la porte de foyer	736-1-33	Registre de tirage	3736-27	Tampon récupérateur v 260
736-1-10	Plaque de robinet	736-38-34	Pièce complément. p parabole côté four	C-260	Cercle (ø 260)
736-38-11	Plaque de côté	736-38-37	Dessus de four	C-180	Cercle (ø 180)
736-38-12	Cadre fixe de foyer	736-38-38	Cage du clapet de tirage	C-140	Tampon (ø 140)
736-38-13	Cadre mobile de foyer	736-38-38A	Pièce compl. de cage du clapet de tirage	C8-730	Cadre extérieur du registre
736-38-14	Double pour porte de foyer	736-38-39	Clapet de tirage	C9-730	Registre
736-38-15	Tampon de buse	736-38-44	Cadre fixe d'éluve	C10-730	Glissière
736-38-16	Buse	736-2-86	Tige du clapet de tirage	736-C50	Clapet à houille
736-38-17	Pied	736-2-89	Barre de protection gauche et droite	3736-19	Support du pûl
736-1-17	Couvercle de bassin	736-2-91	Clef pour registre de tirage	3736-20	Pûl
736-38-18	Plaque de protection côté foyer	780-80	Pilon	3736-21	Plaque horizontale
736-38-18	Entrofile	780-86	Loquet de fermeture	3737-29	Plaque de protection avant
736-38-22	Grille à bois	780-Z-115	Tisonnier	3736-40	Plaque de protection face
736-38-23	Support de grille	780-Z-115	Tisonnier	3736-40	Plaque de protection face
736-38-24A	Grille à houille	3736-38-30	Plaque de protection arrière	3736-42	Plaque de protection face

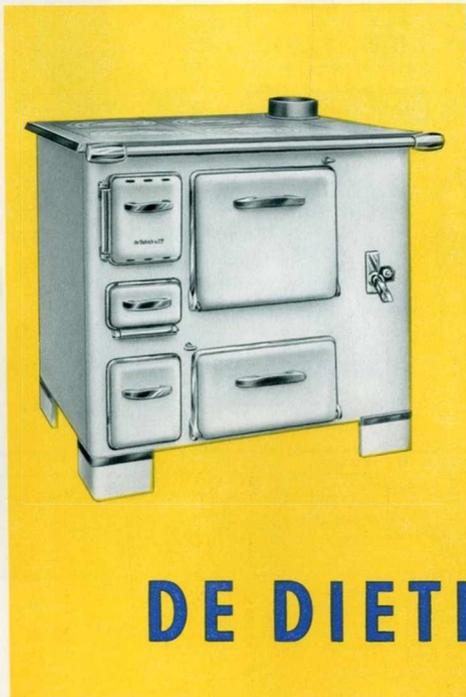
FOYER POT

IRIS

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 4738

avec dispositif permettant la marche au ralenti

Foyer fonte mixte avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée •
Buse ronde sur dessus à droite ø 139 mm.



Bassin affleurant avec robinet moderne chromé.
Orifice de nettoyage sous le four côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Couvre-joints chromés sur pieds.

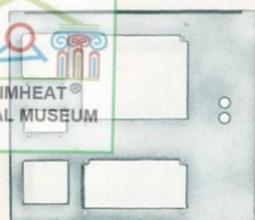
CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale... mm	800
Plaque de dessus... mm	850x650
Largeur du four... mm	330
Hauteur du four... mm	260
Profondeur du four... mm	480
Nombre de trous... ..	4
Diamètre des trous... mm	240
Diamètre de la buse mm	139
Poids d'expéd. env. kg	190

Sur demande spéciale cette cuisinière peut être livrée moyennant supplément de prix avec :

- 1) barre contournante,
- 2) couvercle de propreté,
- 3) mitre ronde avec clef.

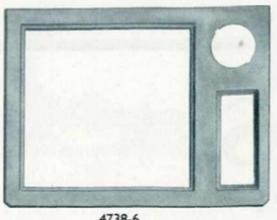
DE DIETRICH & C^{IE}



4738-T-1



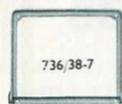
4738-T-4



4738-6



586-58



736 38-7



736-T-2



736-T-3



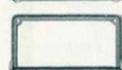
4738-T-18



736 38-31



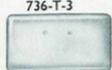
586-60



736/38-44



736-T-4



736-T-5



736 38-23



736 38-33



R-240



736 38-11



736/38-12



736-T-7



736 38-6



736-T-31



4738-1



4738-2



4738-3



4738-T-14



C-240



736 38-18



736/38-13



736 38-24A



736 38-22



736 38-28



736 38-34



C-200



664-41



4738-4



4738-5



3736-T-36



736-T-16



655 56-56



4738-T-22



4738-T-15



C-160



736 38-29



5738-2



5738-3



4738-7



4738-26



736 38-32



4738-T-22



C-120



664-25



780-86



780-80



5738-82



C-42



4738-Z-81



4738-T-21



4738-Z-83



780-Z-115



704-Z-85



5738-81



4738-Z-86



4738-Z-80

CUISINIÈRE N° 4738

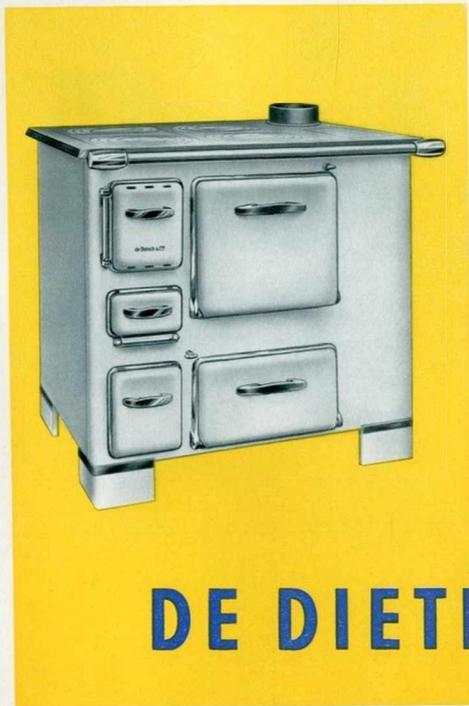
N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
4738-T-1	Facade	5738-2	Encadrement du clapet de coupe-tirage	736 38-28	Grille verticale
4738-1	Cadre fixe pour porte de tirage	5738-3	Clapet de coupe-tirage	736 38-29	Plaque de protection avant
4738-2	Cadre mobile pour porte de tirage	5738-81	Tige du clapet de coupe-tirage	736-T-31	Embouti de cendrier
4738-3	Tôle de tirage	5738-82	Pilon Lent Vif	736 38-31	Parabole extérieure
4738-4	Embouti de la porte de tirage	3736-T-36	Couvre-Joints	736 38-32	Parabole arrière
4738-5	Plaque de prolongement du foyer	780-80	Clapet de fermeture	736 38-33	Parabole côté four
4738-6	Plaque de côté	780-86	Tisonnier	736 38-34	Pièce complément, p. parabole côté four
4738-7	Cèpe du clapet de tirage	780-Z-115	Tôle intérieure de la porte de four	736 38-44	Cadre fixe d'étuve
4738-8	Clapet de tirage	736-T-2	Embouti de la porte de four	704-Z-85	Crochet de tampon
4738-9	Plaque de dessus	736-T-3	Tôle intérieure de la porte d'étuve	664-25	Charnière
4738-10	Couvercle de bassin	736-T-4	Embouti de la porte d'étuve	664-41	Buse
4738-11	Poignées de porte	736-T-5	Cadre de cendrier	655-56-56	Register
4738-12	Poignée de porte	736-38-7	Cadre fixe de four	586-58	Lunette à 2 trous, avec rainure
4738-13	Fond de four	736-T-7	Embouti de la porte de foyer	586-60	Tampon récupérateur
4738-T-14	Support de pâtisseries	736-T-16	Cadre fixe de foyer	R-240	Cercle Ø 240
4738-T-15	Plaque de protection côté foyer	736-38-11	Cadre mobile de foyer	C-200	Cercle Ø 200
4738-T-18	Cendrier	736-38-12	Double pour porte de foyer	C-160	Cercle Ø 160
4738-T-21	Bassin	736-38-13	Pied	C-120	Tampon Ø 120
4738-T-22	Plaque de robinet	736-T-16	Entretouille	C-41	Support de barre, fermé
4738-Z-80	Barre de protection de devant	736-38-18	Grille à bois	C-42	Support de barre, ouvert
4738-Z-81	Barre de protection gauche et droite	736-38-22	Support de grille		
4738-Z-83	Robinet	736-38-23	Grille à houille		
4738-Z-86	Tige du clapet de tirage	736-38-24A			

NARCISSE

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 5738

avec dispositif permettant la marche au ralenti

Foyer briques réfractaires avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée • Buse ronde sur dessus à droite Ø 139 mm.



Bassin affleurant sans robinet.
Orifice de nettoyage sous le four côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Couvre-joints chromés sur pieds

CARACTÉRISTIQUES

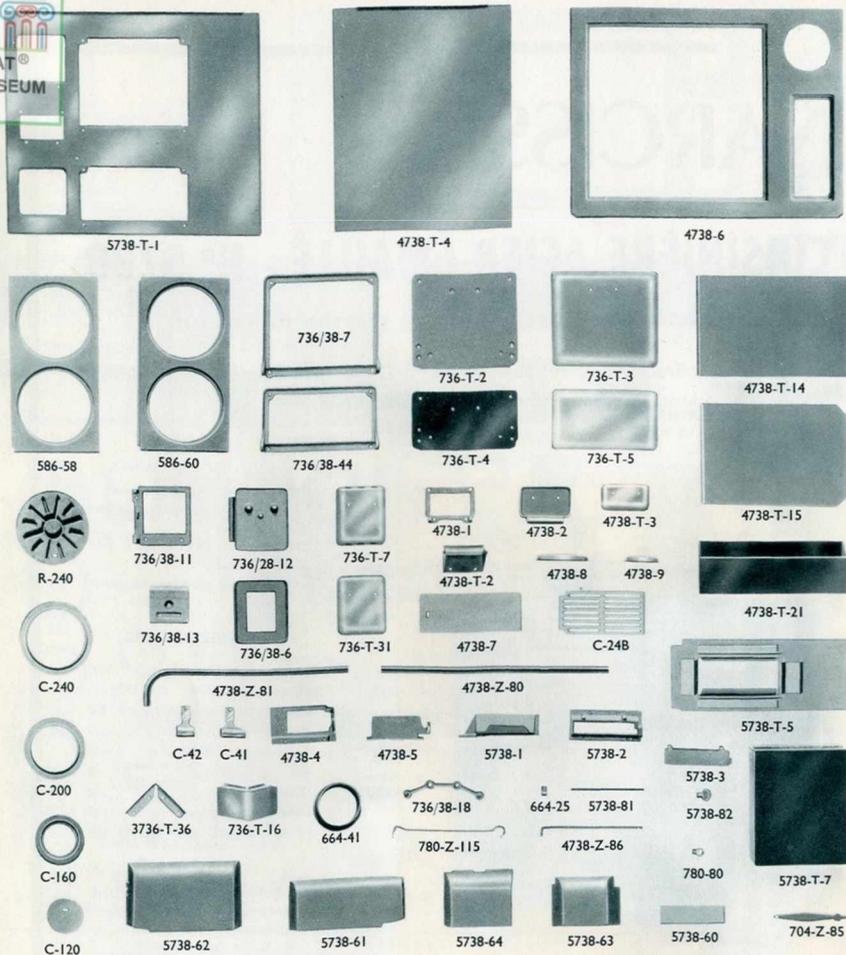
Hauteur totale. .mm	800
Plaque de dessus .mm	850x650
Largeur du four.. .mm	330
Hauteur du four .mm	260
Profondeur du four..mm	480
Nombre de trous..	4
Diamètre des trous .mm	240
Diamètre de la buse mm	139
Poids d'expéd. env. kg	180

Sur demande spéciale cette cuisinière peut être livrée moyennant supplément de prix avec :

- 1) barre contournante,
- 2) couvercle de propreté,
- 3) mitre ronde avec clef

DE DIETRICH & C^{IE}





CUISINIÈRE N° 5738

N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
5738-T-1	Facade	4738-6	Plaque de dessus	736/38-11	Cadre fixe de foyer
5738-1	Plaque de protection avant	4 38-7	Couvercle de bassin	736/38-12	Cadre mobile de foyer
5738-2	Encadrement du clapet de coupe tirage	4738-8	Poignée de porte	736/38-13	Double pour porte de foyer
5738-3	Clapet de coupe tirage	4738-9	Poignée de porte	736-T-10	Pied
5738-T-5	Support de grille	4738-T-14	Fond de four	736/38-15	736/38-15
5738-T-7	Bassin	4738-T-15	Support de pâtisseries	736-T-31	736-T-31
5738-60	Brique avant	4738-T-21	Cendrier	736/38-44	736/38-44
5738-61	Brique côté four	4738-Z-80	Barre de protection de devant	704-Z-85	704-Z-85
5738-62	Brique côté extérieure	4738-Z-81	Barre de protection gauche et droite	664-25	664-25
5738-63	Brique arrière	4738-Z-86	Tige du clapet de tirage	664-41	664-41
5738-64	Brique couvrante du foyer	736-T-36	Couvre-Joints	5738-60	5738-60
5738-81	Tige du clapet de coupe tirage	780-80	Pênes	5738-60	5738-60
5738-82	Pilon Lent-Vif	780-Z-115	Tisonnier	R-240	R-240
4738-1	Cadre fixe pour porte de tirage	736-T-2	Tôle intérieure de la porte de four	5738-58	5738-58
4738-2	Cadre mobile pour porte de tirage	736-T-3	Embouti de la porte de four	5738-60	5738-60
4738-T-2	Tôle de tirage	736-T-4	Tôle intérieure de la porte d'éluve	C-240	C-240
4738-T-3	Embouti de la porte de tirage	736-T-5	Cadre de cendrier	C-200	C-200
4738-T-4	Plaque de côté	736/38-6	Cadre de cendrier	C-160	C-160
4738-4	Cage du clapet de tirage	736/38-7	Embouti de la porte de foyer	C-120	C-120
4738-5	Clapet de tirage	736-T-7		C-248	C-248
				C-41	C-41
				C-42	C-42
				780-80	780-80
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				5738-61	5738-61
				5738-64	5738-64
				5738-63	5738-63
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85
				5738-60	5738-60
				780-80	780-80
				5738-60	5738-60
				704-Z-85	704-Z-85

SPÉCIALITÉS DES USINES:

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS DE REICHSHOFFEN :

Matériel automoteur de tous types pour voie normale et voie étroite;
Voitures métalliques;
Wagons, fourgons, tenders.

WAGONS SPÉCIAUX:

Wagons frigorifiques, wagons à déchargement automatique, wagons citernes, wagons à bennes, wagons à ballast, etc., etc. ;
Aiguillages et changements de voies pour chemins de fer, tramways, mines, etc. ;
Essieux montés;
Pièces de forge;
Mécanique générale.

SCIÉRIES DE REICHSHOFFEN :

Sciages chêne, hêtre, pin;
Traverses et mats créosolés;
Meubles de bureaux.

FONDERIES DE NIEDERBRONN :

Fonte, mécanique;
Chaudières de chauffage central;
Appareils pour l'industrie chimique en fonte spéciale.

FONDERIES DE MERTZWILLER :

Appareils de chauffage;
Poêles d'appartement et d'ateliers en fonte noire et émaillée;
Cuisinières en acier émaillé;
Radiateurs pour chauffage central;
Pièces diverses en fonte.

FONDERIES DE ZINSWILLER :

Appareils pour les industries chimiques - pharmaceutiques - alimentaires etc... en fonte spéciale, en fonte et acier revêtus d'émaux anti-acide
Revêtement R. C. D. à base de caoutchouc résistant aux acides et aux alcalis.
Baignoires en fonte avec émail porcelaine et émail chimique pour sources salines et bains médicaux.
Pièces en fonte brute ou émaillée sur devis.



ULTIMHEAT®
VIRTUAL MUSEUM

